



Diagnostic

Baraqueville / Naucelle

Réalisé par Jeunes Agriculteurs Aveyron en 2012



I. PRESENTATION DE L'ACTION

1. CONTEXTE

Au cours de l'année 2011, l'équipe Jeunes Agriculteurs du canton Baraqueville/Naucelle, a décidé de mettre en place un projet en faveur du renouvellement des générations en agriculture sur son territoire. Cette initiative est née du constat qu'actuellement sur le territoire pour 1 installation nous comptons 1.78 départ ; et que d'ici 5 à 10 ans, entre 40 et 45% des agriculteurs de la zone seront en âge de prendre leur retraite, soit plus de 400 exploitants.

2. OBJECTIF POURSUIVI

La Charte Locale Transmission Installation de Baraqueville/Naucelle a pour objectif de mobiliser les acteurs locaux du territoire, afin de mener une véritable politique en faveur de la transmission et de l'installation. L'objectif final étant le renouvellement des générations en agricultures et le maintien d'un territoire vivant.

A travers cette démarche, les porteurs du projet espèrent également recréer du lien social au sein du milieu rural, conserver une dynamique agricole, garantir un pouvoir décisionnel des agriculteurs dans les instances territoriales et redonner de l'espoir afin de favoriser de nouvelles installations viables et vivables.

3. LA ZONE D'ETUDE

Le territoire d'étude correspond aux limites du canton JA « Baraqueville/Naucelle ».

D'un point de vue administratif, il recouvre 2 cantons : Baraqueville et Naucelle, ainsi que les communes de Crespin et de Castelmary.



Carte 1: Délimitation du territoire d'étude

4. LE COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est composé :

- des adhérents du syndicat cantonal de Jeunes Agriculteurs Baraqueville/Naucelle
- des responsables cantonaux et régionaux de la FDSEA
- des responsables des anciens exploitants, des fermiers et des bailleurs de la FDSEA
- des élus locaux de la zone :
 - les maires de chaque commune
 - le conseiller général de chaque canton
 - les présidents des différentes communautés de commune du territoire
- des représentants des OPA locales : Chambre d'agriculture (CDAS), Crédit Agricole, MSA, Groupama, CER, FDCUMA, SAFALT,
- des représentants des filières économiques locales :
 - Généraliste : Unicor, RAGT PC, Fodsa, Coopelso
 - Bovin Lait : Sodiaal, Codil
 - Bovin Viande : Bovi PC, IRVA, SA4R, ELVEA 12 48 81, GELIOC Comité Naucellois pour la promotion de l'élevage, Asso. Bœuf de Pâques, So. Sudries
 - Ovin Lait : Confédération de Roquefort
 - Ovin Viande : Approvia, Gebro, ELVEA 12 48 81
 - Porc : FIPSO, APO
 - Céréale : Régalou
- Chambre des métiers (volet agro-alimentaire), MFR Naucelle.
- des administratifs de Jeunes Agriculteurs et Chambre d'Agriculture

Le rôle de ce comité de pilotage est d'apporter une expertise constructive autour de l'installation, de la transmission et de définir un plan d'action pour le territoire en faveur du renouvellement des générations. Il doit en particulier encadrer le diagnostic du territoire en terme d'installation /transmission, être force de proposition pour l'avenir et être un vecteur du renouvellement des générations en agriculture.

5. DEMARCHE SUIVIE

Pour répondre aux objectifs de la Charte Locale Transmission Installation, il a été choisi de commencer l'action par une phase de sensibilisation et de mobilisation des acteurs locaux. Cette étape s'est déroulée sous forme de réunions locales. Celles-ci ont permis d'informer et de mobiliser à la fois les agriculteurs de la zone par l'intermédiaire des syndicats cantonaux de Jeunes Agriculteurs et de la FDSEA, les représentants des filières locales, les OPA locales et les élus locaux (maires et conseillers généraux).

La démarche initiée par le comité de pilotage est une démarche classique de projet qui passe par un diagnostic, la détermination d'objectifs puis de leviers d'actions pour atteindre les dits objectifs, suivi de l'élaboration de plans d'actions et enfin, lors de la mise en œuvre, d'un suivi des plans d'actions.

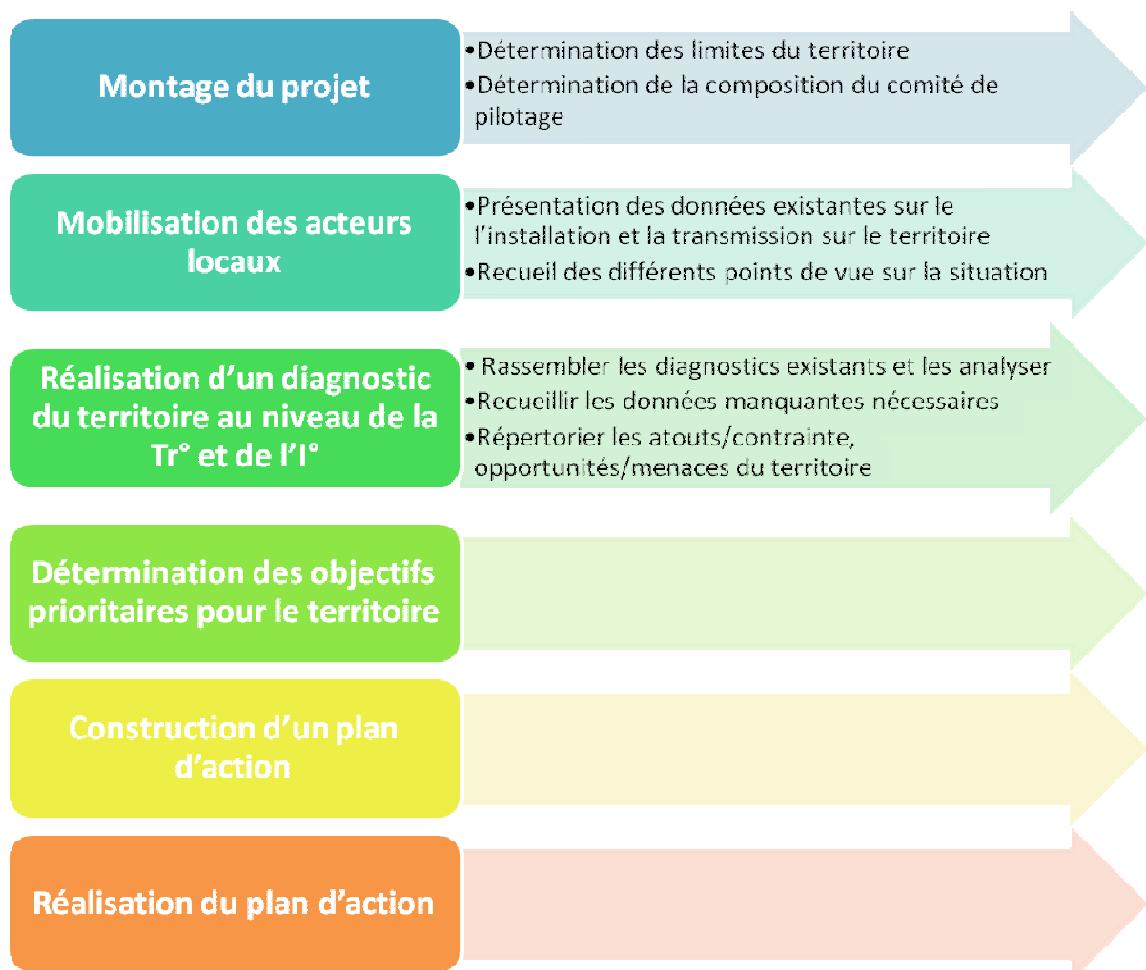
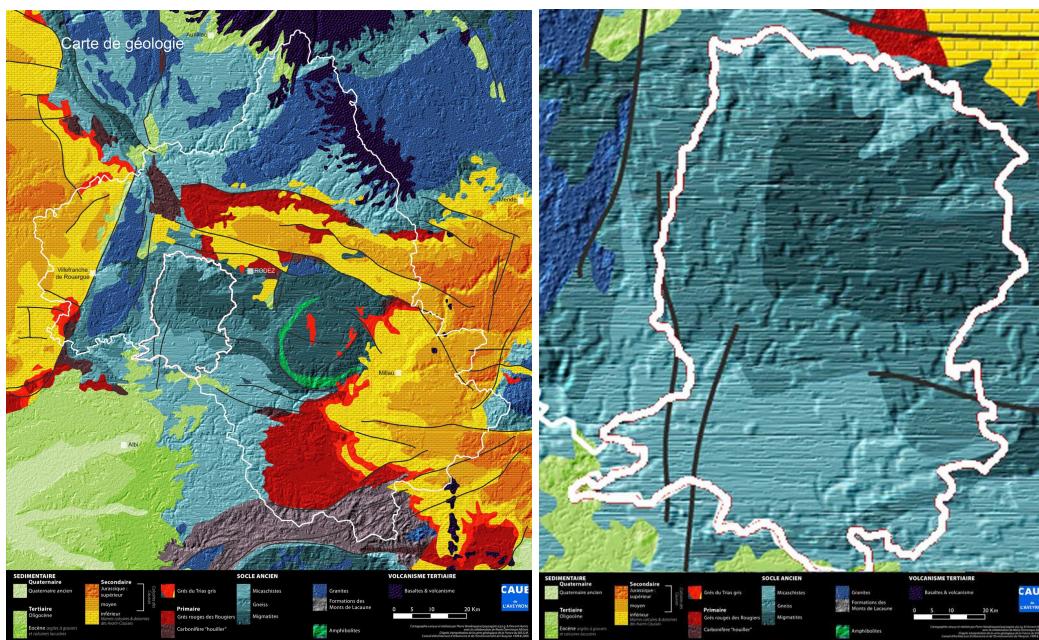


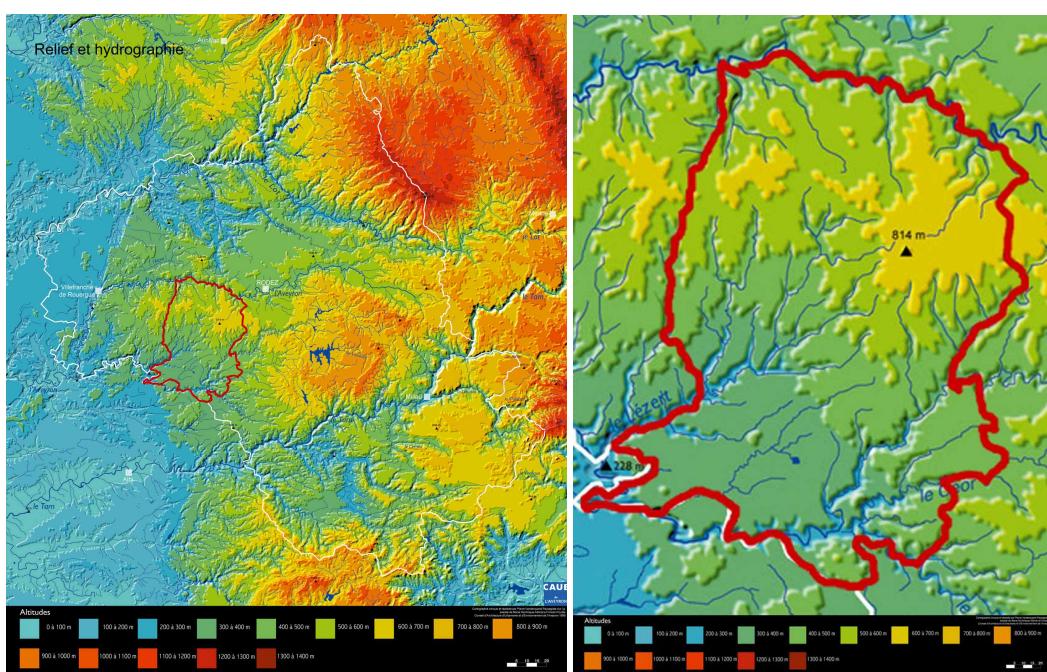
Figure 1 : Schéma descriptif de la méthode mise en place



Carte 2 : Région naturelle du Ségala



Carte 3: Géologie du Territoire



Carte 4 : Relief du Territoire

II. DESCRIPTION GENERALE DU TERRITOIRE

1. LE MILIEU NATUREL

Le territoire d'étude appartient à la région naturelle du Ségala, qui s'étend sur une diagonale allant du nord-ouest au sud-ouest du département de l'Aveyron. Le territoire se situe sur un « socle géologique ancien » composé de Michaschiste, Gneiss et de Migmatiques. Les sols sont le plus souvent bruns acides. Leur texture est limoneuse (sablo-limoneuse à argilo-limoneuse suivant les zones). Ces sols sont plus ou moins riches en cailloux et leur profondeur varie de peu profond sur les fortes pentes à profond sur les plateaux.

L'altitude est modérée et varie entre 300/400 mètres pour la partie du Naucellois et jusqu'à 800 mètres dans le baraquevillois.

Le climat est tempéré avec une pluviométrie de 800 à 1000 mm par an. Les variations sont importantes selon les mois de l'année : un excès d'humidité au printemps et en automne et un manque d'eau en été.

Les paysages se caractérisent par l'alternance de plateaux, caractérisés par une agriculture dynamique, et de vallées encaissées, densément boisées, souvent abandonnées, marquées par des vestiges de l'occupation humaine historique des ségalas (anciennes terrasses, verger de châtaignier, châteaux, moulins ...).

Ces caractéristiques pédo-climatiques sont favorables à la culture du maïs et aux prairies temporaires intensives.

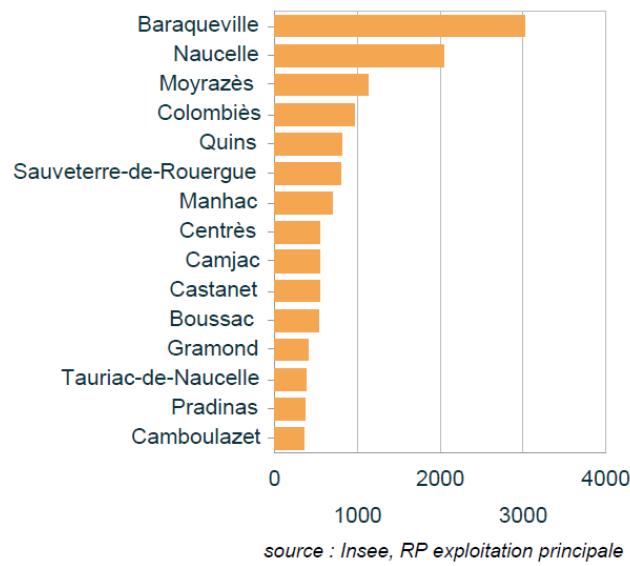
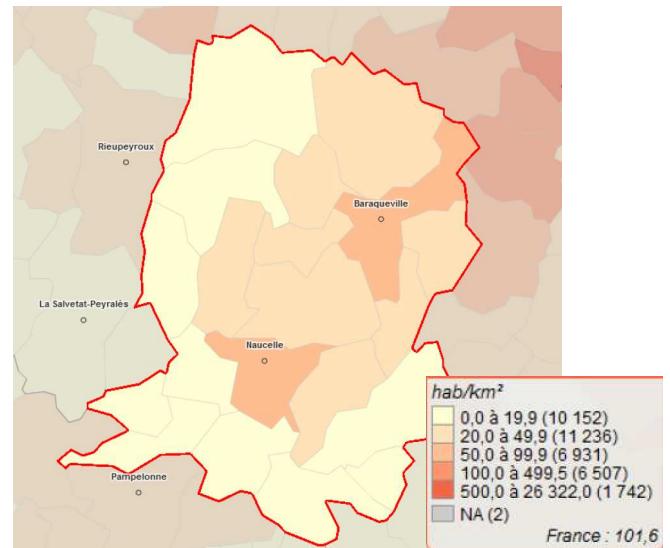
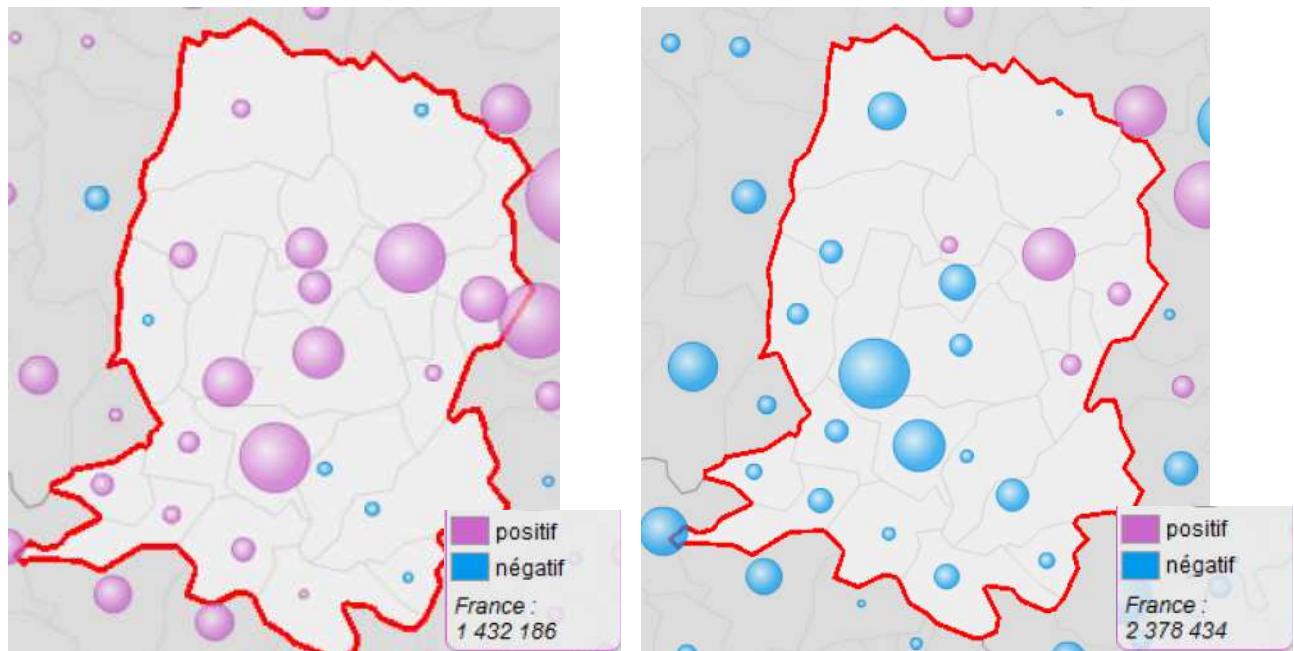


Figure 2 : nombre d'habitant par commune du territoire



Carte 5: Densité de population

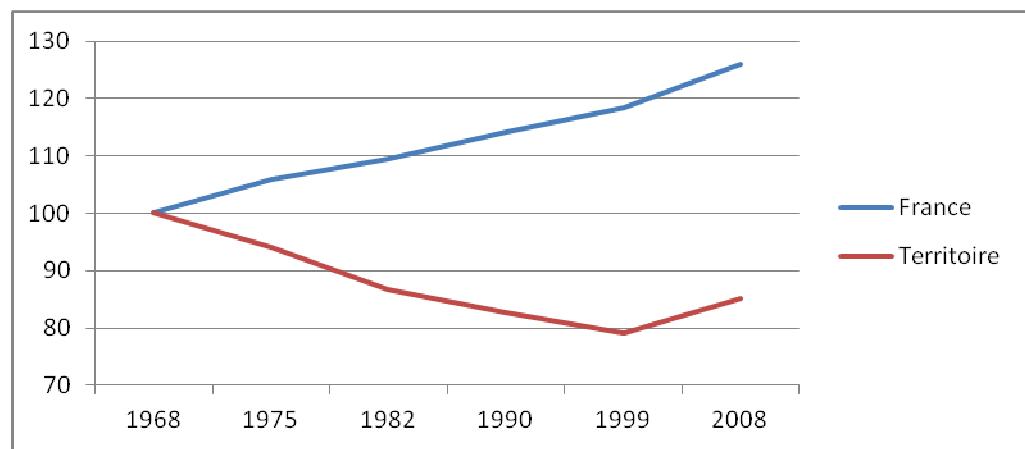


Carte 6 : à gauche - Solde migratoire apparent (différence entre nb. D'entrée et de sortie du territoire) et – à droite - Solde naturel (différence entre nb. de décès et de naissance)

2. LA POPULATION DU TERRITOIRE

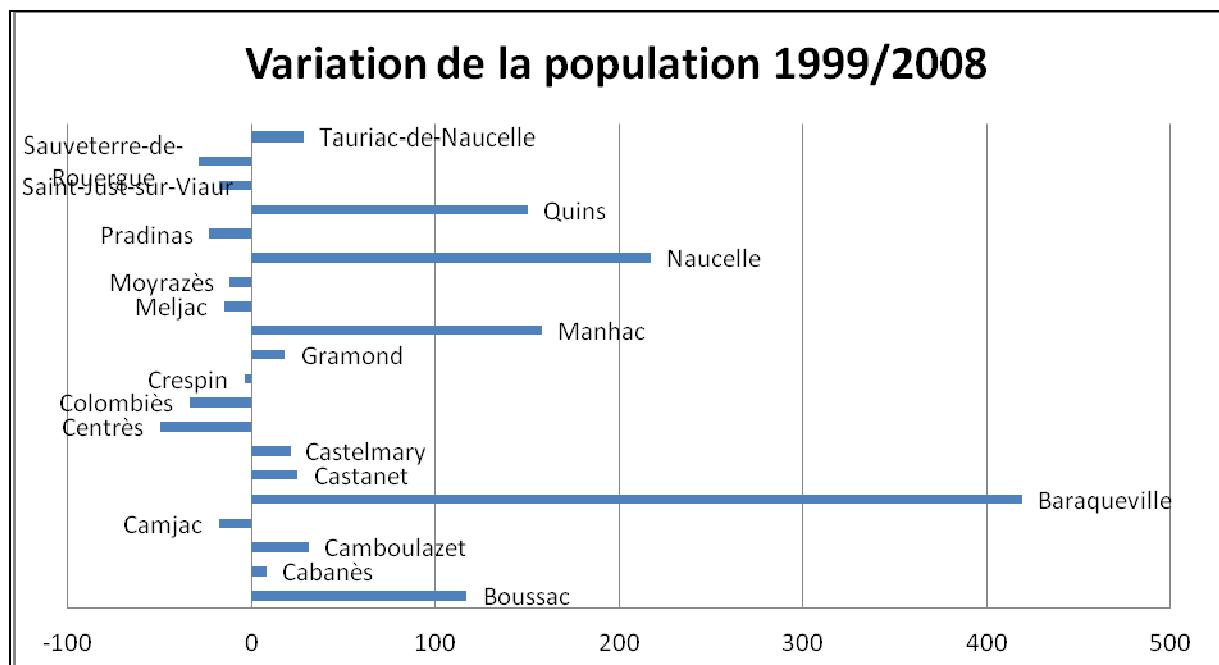
En 2009, le territoire d'étude comptait, d'après l'Insee, **14116 habitants** avec une forte hétérogénéité entre les communes, les communes de Baraqueville et de Naucelle étant les plus peuplée. La densité de population est en moyenne de **27,8 hab./km²**, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne départementale. La densité est elle aussi variable d'une commune à l'autre : Baraqueville : 88,8 hab./km², St Just sur Viaur : 8 hab./km².

Des années 60 à la fin des années 90, la population a fortement chuté sur le territoire. Depuis 1999 elle semble ré-augmenter de près de 1000 habitants. Hormis sur les communes du nord Est du territoire, cette augmentation est essentiellement due à l'arrivée de nouvelles populations (solde apparent positif).



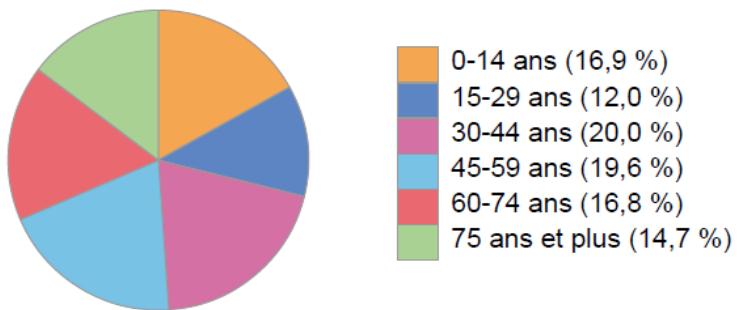
D'après donnée Insee

Figure 3: Augmentation de la population du territoire depuis 1999



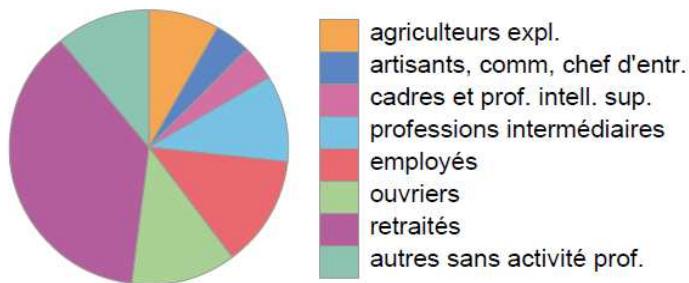
D'après donnée Insee

Figure 4 : Variation de la population entre 1999 et 2008 pour chaque commune



source : Insee, RP exploitation principale

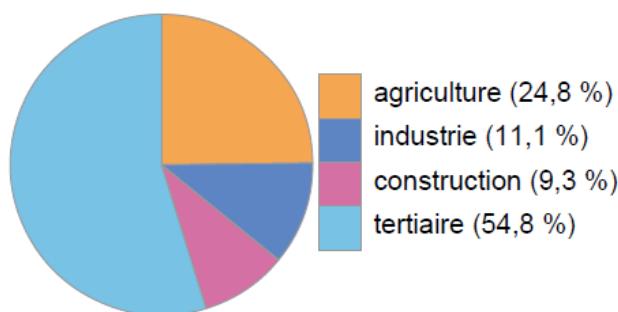
Figure 5 : Répartition de la population du territoire par tranche d'âge



source : Insee, RP exploitation complémentaire

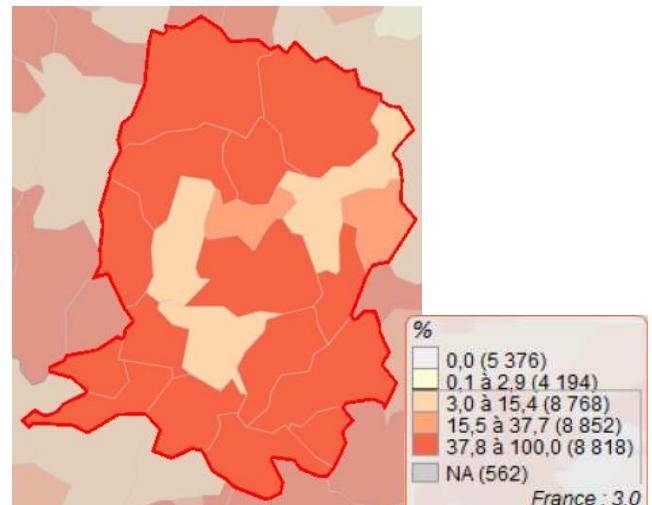
catégories socioprofessionnelles	pop. 2008	% sél.
agriculteurs expl.	946	8,2
artisans, comm, chef d'entr.	487	4,2
cadres et prof. intell. sup.	473	4,1
professions intermédiaires	1 187	10,2
employés	1 521	13,1
ouvriers	1 414	12,2
retraités	4 296	37,1
autres sans activité prof.	1 269	10,9
Total	11 593	100

Figure 6 : Répartition de la population en fonction des catégories socioprofessionnelles



source : Insee, RP exploitation complémentaire

Figure 7 : Répartition des emplois par secteur d'activités



Carte 7 : Part des emplois dans l'agriculture par commun

3. TRANCHE D'AGE DE LA POPULATION

Toutes les tranches d'âge sont représentées sur le territoire. Nous pouvons noter une surreprésentation des plus de 60 ans (31.5% de la population). La tranche des 15/29 ans est la moins importante. Les données du territoire sont comparables aux moyennes aveyronnaises.

4. LA POPULATION AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE

Les agriculteurs représentent **8.2 % de la population** du territoire, ce qui est supérieur à la moyenne du département (4.9%).

L'agriculture représente près de **1/4 des emplois du territoire**, ce qui est supérieur à la moyenne départementale (11.1%) et largement supérieur à la moyenne nationale (3%). Seules les communes de Baraqueville (8.2%), Naucelle (3.9%) et Sauveterre (14.1%) ont un pourcentage inférieur.

L'agriculture est l'un des moteurs de l'économie du territoire.

5. DYNAMIQUE DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE

Les différentes communes du territoire connaissent des évolutions diverses. La commune de Baraqueville est classée comme « un espace à forte croissance résidentielle et à accessibilité modérée ». Sa proximité avec l'agglomération ruthénoise est une des explications. Les communes de Manzac et de Boussac connaissent une croissance résidentielle plus modérée que Baraqueville.

Les communes de Castanet, Grammond, Quins, Camboulazet, Naucelle, Cabanès, Castelmary et Tauriac de Naucelle ont une faible densité mais connaissent un fort brassage de la population.

Enfin les communes de Colombiès, Moyrazes, Pradinas, Sauveterre, Crespin, Camjac, Centrès, Meljac et St Just sur Viaur sont en déprise démographique.

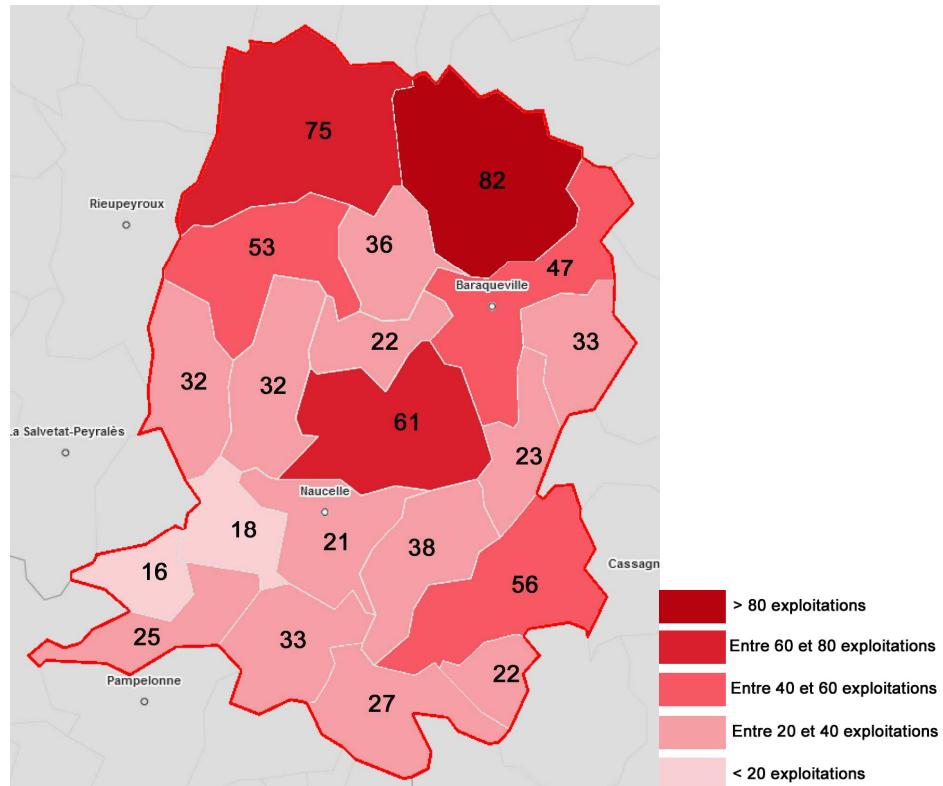


Carte 8 : Qualification des espaces selon l'INSEE

Commune	NB exploitation RGA 2010	Nb exploitation CLI BN 2012	Différentiel en nb.	Différentiel en %
Baraqueville	65	47	-18	72%
Boussac	46	36	-10	78%
Camboulazet	26	23	-3	88%
Castanet	64	53	-11	83%
Colombiès	96	75	-21	78%
Gramond	25	22	-3	88%
Manzac	43	33	-10	77%
Moyrazès	101	82	-19	81%
Pradinas	34	32	-2	94%
Sauveterre-de-Rouergue	45	32	-13	71%
Total Baraqueville	545	435	-110	80%
Cabanès	28	18	-10	64%
Camjac	48	38	-10	79%
Castelmary	24	16	-8	67%
Centrès	68	56	-12	82%
Crespin	30	25	-5	83%
Meljac	23	22	-1	96%
Naucelle	37	21	-16	57%
Quins	76	61	-15	80%
Saint-Just-sur-Viaur	26	27	1	104%
Tauriac-de-Naucelle	41	33	-8	80%
Total Naucellois	401	317	-84	79%
Total général	946	752	-194	79%

D'après données RGA 2010 et CLI BN 2012

Tableau 1 : Nombre d'exploitation sur le territoire



D'après données CLI BN 2012

Carte 9 : Nombre d'exploitation par commune

III. ETAT DES LIEUX L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE

1. LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

a. Le nombre d'exploitation

Le territoire compte d'après les données du Recensement Général de l'Agriculture de 2010 (RGA 2010), 946 exploitations agricoles, tous types d'exploitations confondues. La zone d'étude regroupe 10% des exploitations aveyronnaises (Aveyron RGA 2010 : 9090 exploitations)

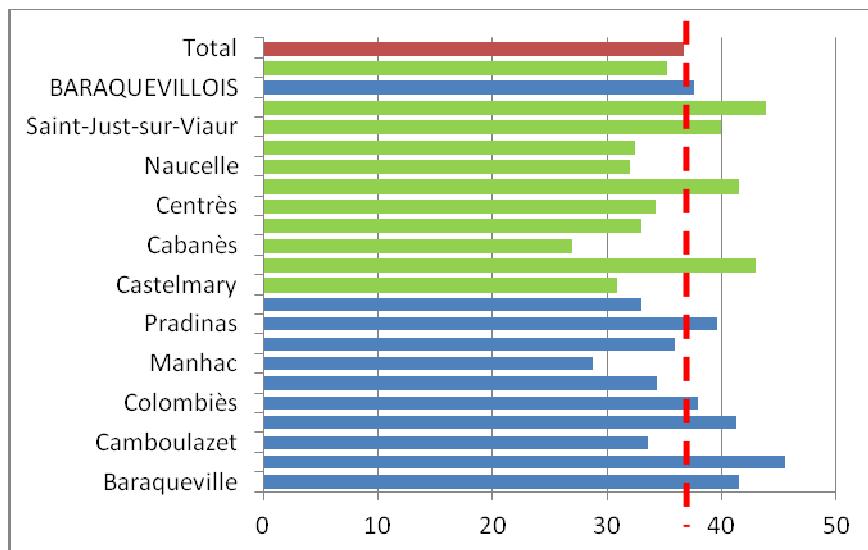
D'après les données du travail de repérage réalisé au sein de la Charte Locale Transmission Installation, il y aurait **752 exploitations** sur le territoire. Ce repérage a fait état des exploitations « professionnelles ».

Les communes qui concentrent le plus d'exploitation sont Moyrazès, Colombies et Quins.

Conclusion :

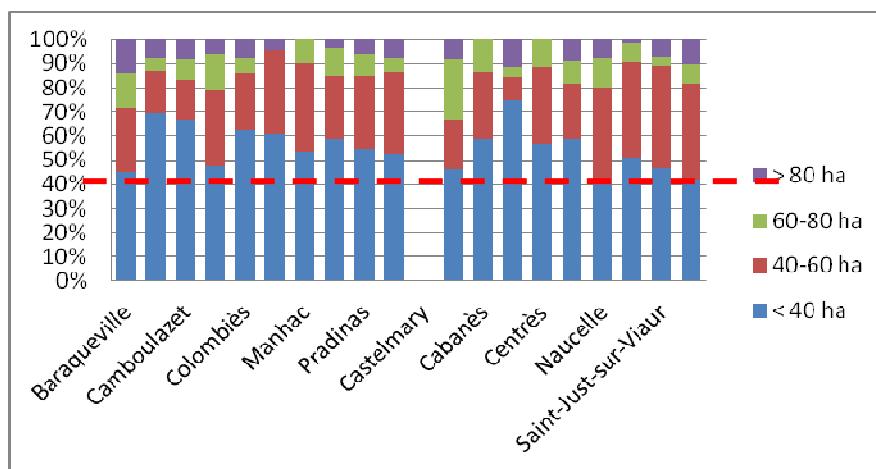
Le repérage effectué a permis de dénombrer 752 exploitations.

D'après les données RGA 2010, le territoire regroupe 10% des exploitations du département.



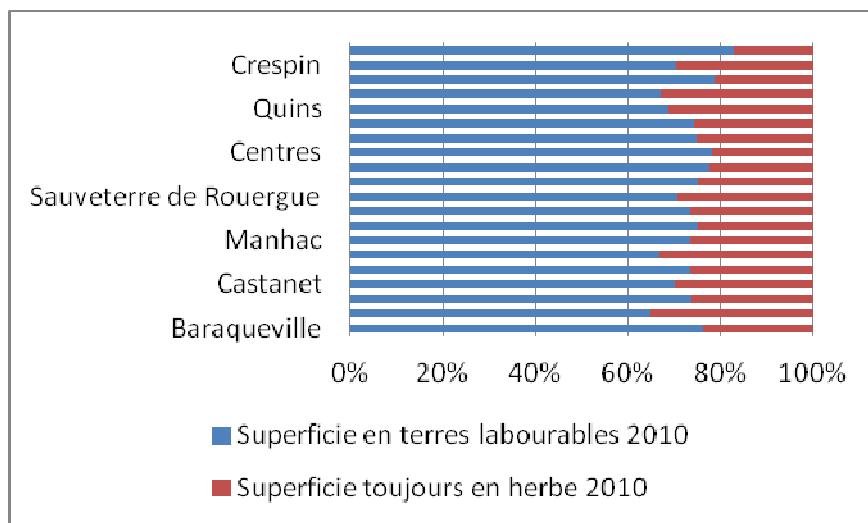
Données RGA 2010, liées aux exploitations ayant leur siège sur la commune

Figure 8 : SAU moyenne par exploitation



Données Typologie Chambre Agriculture Aveyron, 2007

Figure 9 : Pourcentage d'exploitation par classe de SAU



Données RGA 2010, liées aux exploitations ayant leur siège sur la commune

Figure 10: Répartition Terre Labourable et Surface toujours en herbe

b. La structure des exploitations

La SAU moyenne de la zone d'étude est de **37 ha** (Baraquevillois : 38ha et Naucellois : 35 ha). Cette moyenne est inférieure à la moyenne départementale qui est 57 ha (RGA 2010).

L'écart s'étend de 29 ha pour Manzac à 46 ha pour Boussac, mais dans l'ensemble la SAU moyenne est comparable sur toutes les communes.

L'observation de la répartition des exploitations par plage de surface (Figure 9), montre que sur chaque commune près de **50% des exploitations ont moins de 40 ha**.

Entre 25 et 30 % ont entre 40 et 60 ha, et moins de 10% entre 60 et 80 ha. Seule Crespin fait exception avec plus de 20% d'exploitation entre 60 et 80 ha.

Les données de la typologie de la chambre d'agriculture, montrent que **73 % des exploitations se compose d'un seul site**. Elles sont 17% à avoir plusieurs sites avec des bâtiments regroupés sur un seul site et 9% avec plusieurs sites avec des bâtiments dispersés.

Les données de la typologie montrent également que 28% des exploitations ont un niveau de contrainte faible, **65% un niveau moyen** et 7% un niveau fort.

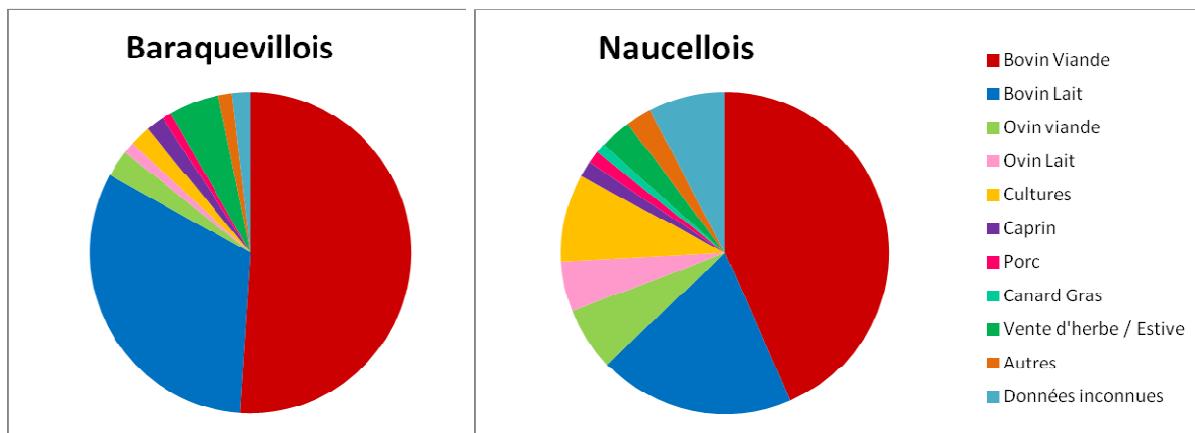
En moyenne sur la zone **73% des surfaces agricoles** sont des terres labourables. Seules 27% sont toujours en herbes.

Conclusion :

La majorité des exploitations du territoire sont de taille petite à moyenne. La répartition des types d'exploitations (petite, moyenne, grande) est homogène sur le territoire.

Le niveau de contrainte des exploitations est qualifié de faible à moyen pour la majorité d'entre elles.

Les surfaces sont à environ 70% consacrées aux cultures (fourrage et céréale) et à 30% aux prairies naturelles et permanentes.



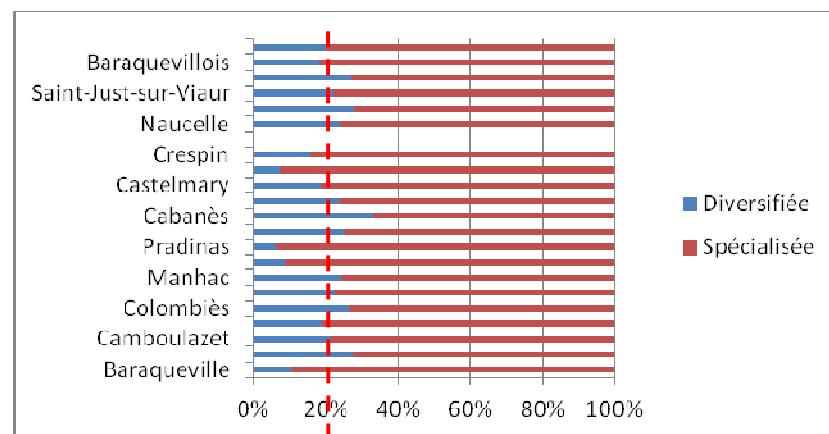
Données CLTI BN, 2012

Figure 11 : Répartition des productions par zone

Commune	Bovin Viande	Bovin Lait	Ovin viande	Ovin Lait	Cultures	Caprin	Porc	Canard Gras	Vente d'herbe / Estive	Autres	Données inconnues
Baraqueville	24	17		0		1		1		4	
Boussac	26	7	1	1		1			0	0	
Camboulazet	8	6	1	2	2				2	0	2
Castanet	37	9	2	2	0	1			2	0	
Colombiès	31	37		0	2	2			2	0	1
Gramond	13	2	2		1				1	1	2
Manzac	11	13		4				5	0		
Moyrazès	35	30	4	1	0	2	1	7	0	2	
Pradinas	15	13		0	1			1	1	1	
Sauveterre	22	5	2		1	1			1	0	
Baraquevillois	222	139	12	5	9	8	4	0	22	6	8
Cabanès	7	3	1	1	4			1	0	1	
Camjac	21	3	2	1	7		2		1	0	1
Castelmary	8	5			0				1	1	1
Centrès	26	9	4	9	1	3		1	3	0	
Crespin	17	3	2		3				0	0	
Meljac	0				0				0	0	22
Naucelle	8	5		1	6	1			0	0	
Quins	19	23	3	4	6	1			2	3	
Saint-Just-sur-Viaur	11	3	7		1				3	2	
Tauriac-de-Naucelle	21	7	1		0		2	1	0	1	
Naucellois	138	61	20	16	28	5	4	3	10	8	24
Total général	360	200	32	21	37	13	8	3	32	14	32

Données CLTI BN, 2012

Tableau 2 : Nombre d'exploitation par commune en fonction de leur production principale



Données CLTI BN, 2012

Figure 12 : Part d'exploitations spécialisées et d'exploitation diversifiées

c. **Les productions principales des exploitations**

Le territoire présente une grande diversité de production : Bovin viande avec en particulier la production de Veaux d'Aveyron et du Ségala, Bovin Lait, Ovin Viande, Ovin lait, caprin, Culture de céréale, Porc,...

La production de Bovin Viande est majoritaire sur le territoire, elle représente **48% des exploitations** recensées au cours du repérage. Ce résultat est supérieur à la moyenne aveyronnaise (36%, DDAF 2007) Elle est la production principale dans la quasi-totalité des communes, hormis Quins qui est une commune à forte dominante Bovin Lait.

La production du Bovin Lait est la seconde production du territoire avec **27% des exploitations** recensées. La part de cette production est plus importante sur le secteur de Baraqueville avec 32% des exploitations contre 19% sur le Naucellois.

Les productions **ovins viande, ovin lait, cultures et caprin** représentent respectivement 4%, 3%, 5% et 2%. La part des cultures et des ovins est plus importante sur le secteur de Naucelle (Cultures : 9% versus 2%, ovin viande : 6% versus 3%, ovins lait : 5% versus 1%).

d. **La diversité des productions au sein des exploitations**

Malgré la diversité des productions sur le territoire, **81% des exploitations sont de type « spécialisé »** c'est-à-dire qu'elles ne produisent qu'un seul type de production. Cette proportion est comparable entre les deux zones de l'étude : Baraquevillois 82%, Naucellois 80%.

Seules **143 exploitations sont dites « diversifiées »**, c'est-à-dire qu'elles comptent au moins 2 productions. Les communes de Tauriac de Naucelle, Quins, Cabanès, Colombiès et Boussac dénombrent un peu plus d'exploitations diversifiées que la moyenne.

Les associations les plus courantes sont « Bovin Lait / Bovin viande », « Bovin viande /Porc » et « Bovin lait /Porc », mais 80% des types d'associations répertoriées ne concernent que 1 ou 2 exploitations.

Conclusion :

Une grande diversité de production sur le territoire.

Un territoire d'élevage :

- **48% des exploitations en bovin viande**
- **27% des exploitations en bovin lait**

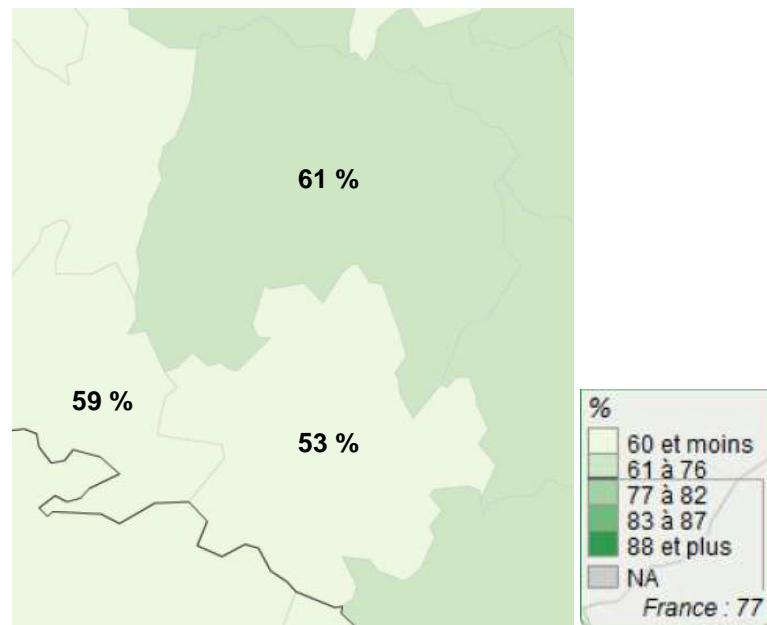
Des exploitations spécialisées (une seule production) à 81%

Une grande diversité des types d'association au sein des exploitations diversifiées

Commune	EI.	EA. EARL-SCEA	GA. GAEC	A. Autres	Donnée inconnue
Baraqueville	27	57%	3	6%	14
Boussac	27	75%	3	8%	5
Camboulazet	19	83%	2	9%	2
Castanet	28	53%	12	23%	9
Colombiès	41	55%	18	24%	16
Gramond	18	82%	2	9%	1
Manzac	17	52%	5	15%	1
Moyrazès	53	65%	15	18%	12
Pradinas	24	75%	4	13%	2
Sauveterre	22	69%	4	13%	6
Cabanès	9	50%	4	22%	0%
Camjac	28	74%	5	13%	4
Castelmary	11	69%	3	19%	2
Centrès	41	73%	7	13%	8
Crespin	18	72%	3	12%	4
Meljac	15	68%	2	9%	5
Naucelle	17	81%	2	10%	2
Quins	44	72%	10	16%	6
Saint-Just-sur-Viaur	24	89%	2	7%	1
Tauriac-de-Naucelle	20	61%	6	18%	5
Baraquevillois	276	63%	68	16%	68
Naucellois	227	72%	44	14%	37
Total général	503	67%	112	15%	105
					14%
					15
					2%
					17
					2%

Données CLTI BN, 2012

Tableau 3 : Nombre et pourcentage de chaque forme juridique pour chaque commune



Données RGA 2010

Carte 10 : part de la SAU en fermage en 2010

e. **La forme juridique des exploitations**

La majorité des exploitations du territoire sont sous forme individuelle : 503 exploitations repérées soit 67%. L'ensemble des formes sociétaires (EARL, SCEAL et GAEC) représente 29% des exploitations.

f. **Le mode de faire valoir**

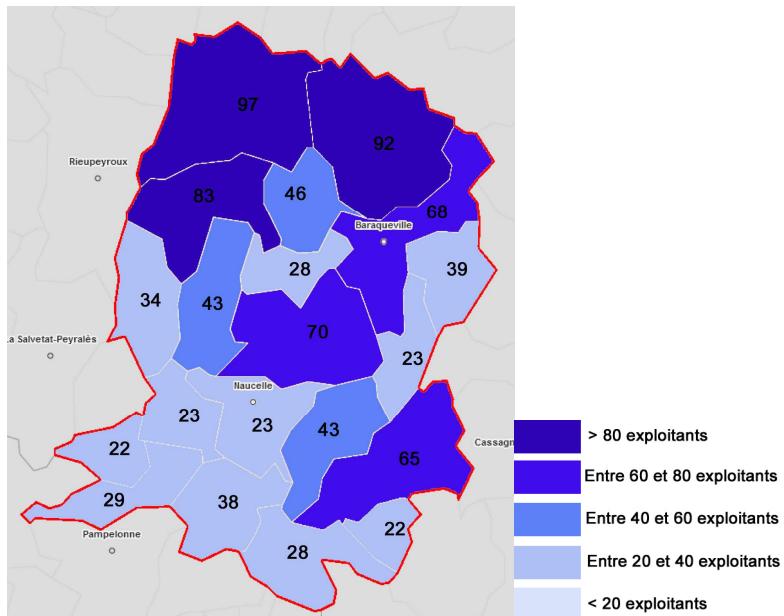
D'après les données du RGA 2010, le fermage est le mode de faire valoir le plus utilisé sur le territoire :

- 61% sur le canton de Baraqueville
- 53% sur le canton de Naucelle
- 59% sur le canton de La Salvetat Peyralès auxquelles appartiennent les communes de Crespin et Castelmary

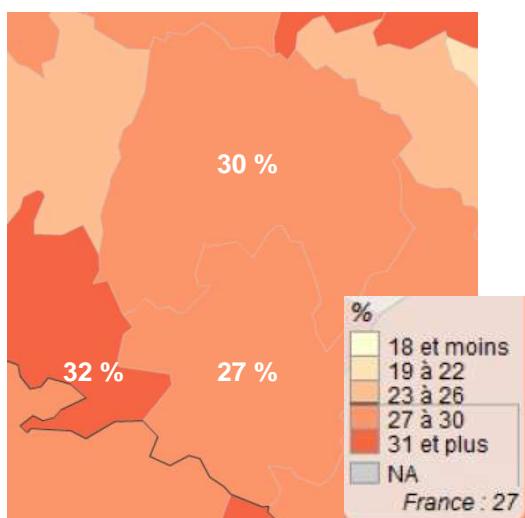
Conclusion :

Des exploitations majoritairement individuelles (67%)

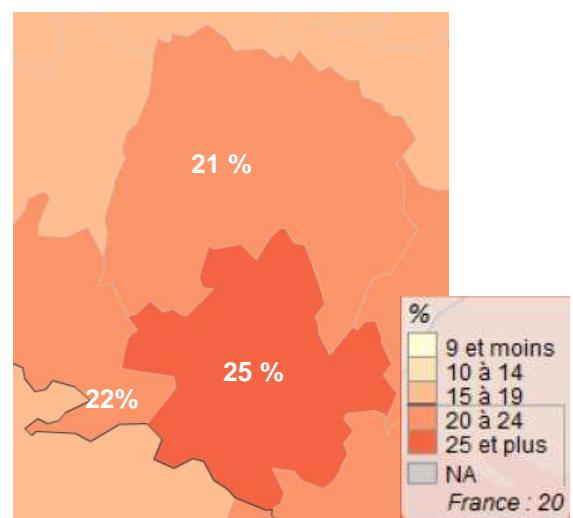
Un mode de faire valoir pour moitié tourné vers le fermage.



Carte 11 : Nombre de chefs d'exploitation par communes



Carte 12 : part des femmes parmi les chefs d'exploitation et co-exploitants en 2010



Carte 13 : part des femmes parmi les chefs d'exploitation et co-exploitants de moins de 40 ans en 2010

2. LES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE

a. Le nombre de chefs d'exploitation

Le territoire compte au moins **916 exploitants** : 885 exploitants « connus » (c'est-à-dire que l'on sait exactement le nombre d'associé sur l'exploitation) et 31 exploitants « supposés » (c'est dire que l'on sait qu'il y a au moins un exploitant sur l'exploitation mais le nombre exact d'exploitant n'est pas connu). Ceci représente 7.8% des exploitants aveyronnais.

Le secteur de **Baraqueville compte 553 exploitants** et le secteur de **Naucelle 363 exploitants**.

b. La part des femmes

D'après les données RGA 2010, les femmes représentent aux alentours de 30% des chefs d'exploitations sur les 3 cantons du territoire. Ces valeurs sont comparables à la moyenne aveyronnaise qui est de 29%.

Parmi les exploitants de moins de 40 ans, la moyenne se situe entre 21 et 25 % en fonction des cantons, ces données sont comparables à celles du département. La différence entre ces deux catégories, peut en partie s'expliquer par les transferts d'exploitations au moment de la retraire entre époux et épouses.

Conclusion :

916 exploitants recensés (553 sur le secteur de Baraqueville et 363 sur le Naucellois)

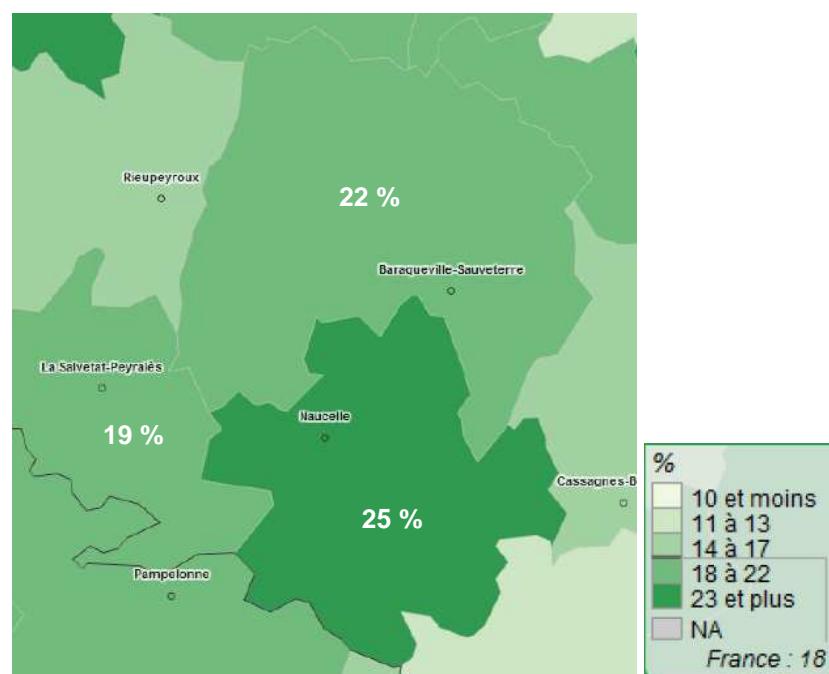
Environ 8% des exploitants du département

Environ 30% des chefs d'exploitations sont des femmes (comparable moyenne départementale)

Commune	célibataire	%	Commune	célibataire	%
Baraqueville	18	24%	Cabanès	3	11%
Boussac	11	23%	Camjac	15	31%
Camboulazet	6	21%	Castelmary		
Castanet	24	29%	Centrès	17	22%
Colombiès	31	26%	Crespin	5	15%
Gramond	9	33%	Meljac	9	31%
Manzac	7	19%	Naucelle	8	29%
Moyrazès	23	19%	Quins	19	25%
Pradinas	4	10%	Saint-Just-sur-Viaur	13	42%
Sauveterre-de-Rouergue	7	15%	Tauriac-de-Naucelle	14	29%
			Baraquevillois	140	22%
			Naucellois	103	26%
			Total général	243	24%

Données Typologie Chambre Agriculture Aveyron, 2007

Tableau 4 : Situation matrimoniale des exploitants



Carte 14: part des chefs d'exploitation et co-exploitants pluriactifs dans l'ensemble des chefs d'exploitation et co-exploitants en 2010

c. **Situation familiale des exploitants**

Préambule : les données recueillies lors de phase d'enquête ne suffisent pas à déterminer précisément la situation familiale des exploitants. En revanche, la typologie 2007 de la chambre d'agriculture nous renseigne sur cet aspect.

En moyenne sur le territoire d'étude, **76% des exploitants sont mariés ou en concubinage et 24% sont recensés comme célibataires.**

La part des chefs d'exploitations varient fortement d'une commune à l'autre, de 10% sur la commune de Pradinas à près de 42% sur celle de St Just sur Viaur.

d. **La pluriactivité au sein des exploitations**

La part des exploitants pluriactifs est globalement supérieure à la moyenne départementale (15%), elle varie **entre 19 et 25%** en fonction des 3 cantons de l'étude.. Le canton de Naucelle compte près de 1/5 de pluriactif.

Conclusion :

24% de chefs d'exploitations célibataires

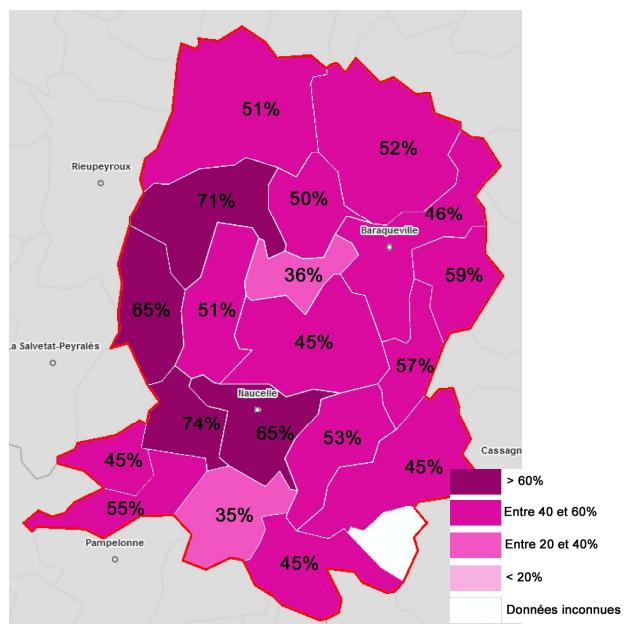
Entre 19 et 25% des agriculteurs sont pluriactifs.

Commune	MOINS de 50 ans	PLUS de 50 ans	Nb Age inconnu
Baraqueville	36	54%	31
Boussac	23	50%	23
Camboulazet	10	43%	13
Castanet	24	29%	59
Colombiès	46	49%	48
Gramond	18	64%	10
Manzac	16	41%	23
Moyrazès	41	48%	44
Pradinas	11	35%	20
Sauveterre-de-Rouergue	21	49%	22
Cabanès	6	26%	17
Camjac	20	47%	23
Castelmary	12	55%	10
Centrès	36	55%	29
Crespin	13	45%	16
Meljac	0		0
Naucelle	8	35%	15
Quins	38	55%	31
Saint-Just-sur-Viaur	15	56%	12
Tauriac-de-Naucelle	24	65%	13
Baraquevillois	246	46%	293
Naucellois	172	51%	166
Total général	418	48%	459
			52%
			38

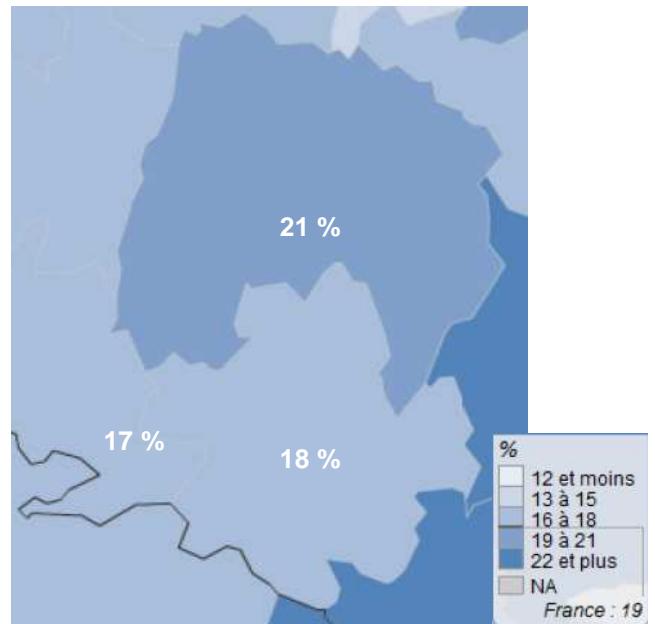
La donnée « âge » est renseignée pour 877 exploitants, les pourcentages sont donc calculés par rapport à ces données connues

Données CLTI BN, 2012

Tableau 5 : Nombre d'agriculteur par tranche d'âge



Données RGA 2010



Données RGA 2010

Carte 15 : Part des exploitants ayant plus de 50 ans

Carte 16 : part des chefs d'exploitation et co-exploitants de moins de 40 ans en 2010

e. **L'âge des exploitants**

Sur le territoire, **52% des exploitants dont nous connaissons l'âge ont plus de 50 ans, soit 459 exploitants.**

Ces données sont supérieures à la moyenne départementale qui est de 44.5% (données observatoire national installation 2009).

Les communes les plus vieillissantes sont : Castanet, Pradinas, Cabanès et Naucelle. A l'inverse, Gramond et Tauriac de Naucelle comptent environ 35 d'exploitants de plus de 50 ans.

D'après les données RGA 2010, Les exploitants de **moins de 40 ans** représentent environ **1/5 des exploitants du territoire.**

Conclusion :

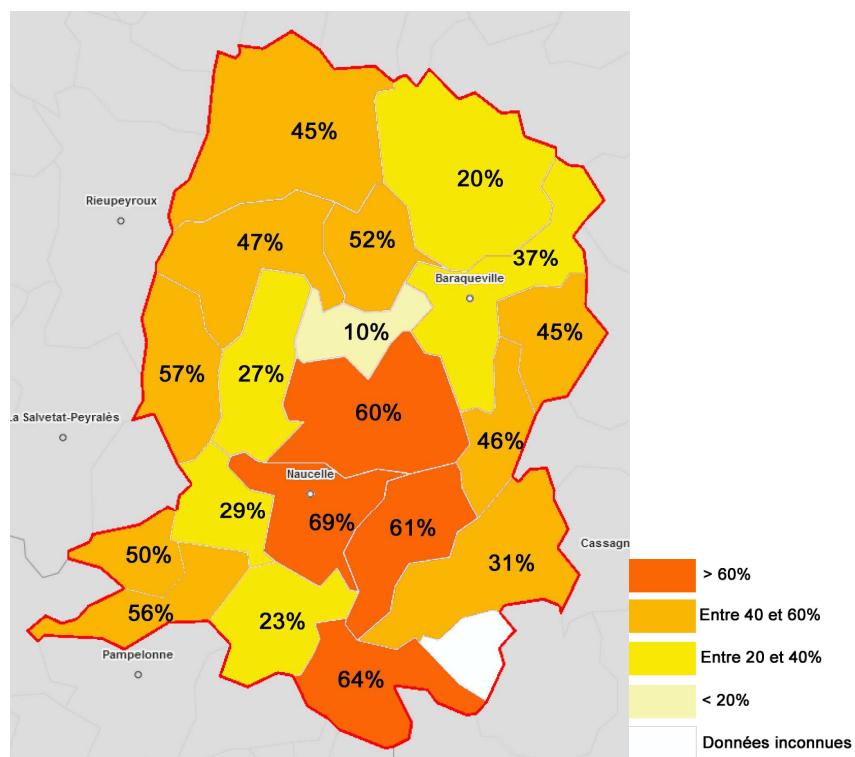
En moyenne 52% ont plus de 50 ans

En moyenne 1 exploitant sur 5 à moins de 40 ans

Commune	> 50 ans AVEC Succession	> 50 ans SANS Succession	> 50 ans Succession inconnue			
Baraqueville	15	50%	11	37%	4	13%
Boussac	10	43%	11	48%	2	9%
Camboulazet	4	31%	6	46%	3	23%
Castanet	18	31%	27	46%	14	24%
Colombiès	16	33%	22	46%	10	21%
Gramond	5	50%	1	10%	4	40%
Manzac	13	57%	10	43%	0	0%
Moyrazès	18	40%	9	20%	18	40%
Pradinas	8	40%	11	55%	1	5%
Sauveterre-de-Rouergue	13	59%	6	27%	3	14%
Cabanès	13	76%	4	24%	0	0%
Camjac	9	38%	14	58%	1	4%
Castelmary	5	50%	4	40%	1	10%
Centrès	20	69%	8	28%	1	3%
Crespin	6	40%	9	60%	0	0%
Meljac		0%		0%		0%
Naucelle	4	29%	10	71%	0	0%
Quins	11	35%	19	61%	1	3%
Saint-Just-sur-Viaur	2	17%	8	67%	2	17%
Tauriac-de-Naucelle	5	38%	3	23%	5	38%
Baraquevillois	120	41%	114	39%	59	20%
Naucellois	75	45%	79	48%	12	7%
Total général	195	42%	193	42%	71	15%

Données CLTI BN, 2012

Tableau 6 : Nombre et pourcentage d'exploitants avec ou sans succession



Données CLTI BN, 2012

Carte 17 : Part des exploitations n'ayant pas de succession pour les 5 à 15 ans à venir

3. L'AVENIR DES EXPLOITATIONS

a. Nombre d'exploitants de plus de 50 ans AVEC ou SANS Succession

Parmi les 459 exploitants dont nous connaissons l'âge, **42 %** d'entre eux, d'après l'inventaire réalisé, **n'ont pas de succession assurée à ce jour**.

La même proportion (42%) se retrouve pour ceux qui ont une succession connue. Enfin nous n'avons pas d'information sur la succession pour 71 exploitants de plus de 50 ans (15% des situations).

Le territoire étudié se situe dans la moyenne actuelle du département où l'on compte 1 installation pour 2.3 départ, ce qui correspond à 43% d'exploitations sans reprise qui sont destinées à l'agrandissement ou à la non-exploitation.

b. Nombre d'exploitation AVEC ou SANS Succession

A l'échelle des exploitations comptant au moins un associé de plus de 50 ans, nous pouvons dénombrer :

- **42% d'exploitation ayant une reprise connue (178 exploitations)**
- **43% d'exploitations sans successeurs** qui pourrait être amenées à disparaître dans les 5 à 15 ans si aucun repreneur n'est trouvé (182 exploitations)
- 15% d'exploitations où nous n'avons pas d'information sur la succession.

Sur certaines communes la situation est plus préoccupante. Quins, Naucelle, Camjac et St Just sur Viaur compte plus de 60% d'exploitations sans reprise.

Les communes de Grammond, Moyrazès et de Tauriac de Naucelle sont dans une situation plus favorable. Effet seul 10, 20 et 23 % des exploitations n'ont pas de reprise connue à ce jour.

Conclusion :

En moyenne sur le territoire 42% des exploitants de plus de 50 ans sont SANS succession connue à ce jour.

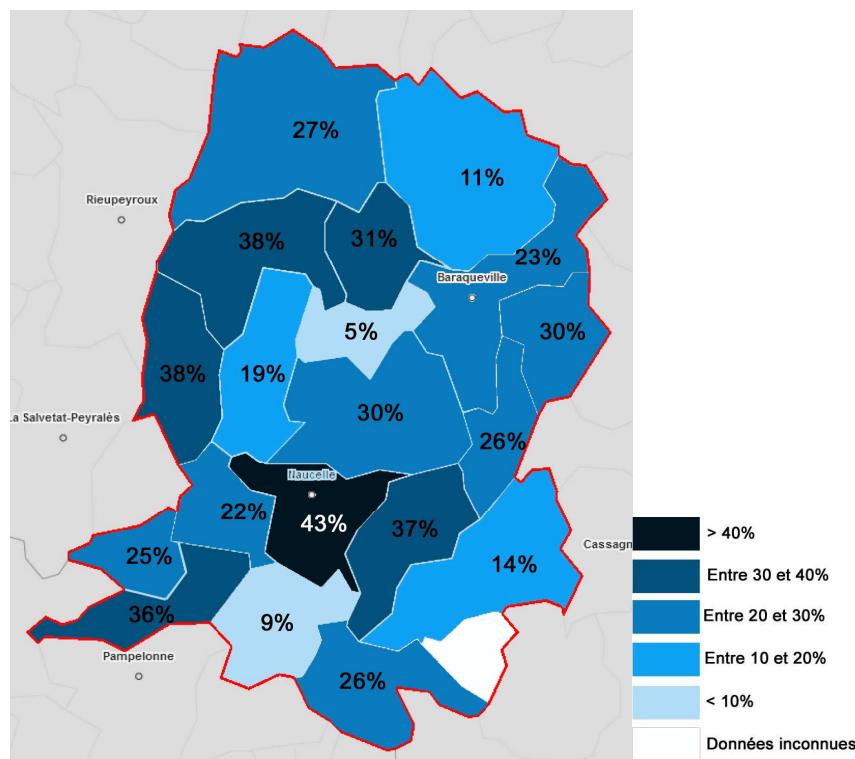
43% des exploitations du territoire sont amenées à disparaître si « rien n'est fait » (agrandissement, enrichissement) dans les 5 à 15 ans à venir

La situation est très variable d'une commune à l'autre.

Commune	Nb exploitation CLI BN 2012	Nombre exploitations amenées à disparaître si rien n'est fait	Nombre d'exploitation d'ici 5 à 15 ans si rien n'est fait	% de disparition si rien n'est fait
Baraqueville	47	11	36	23%
Boussac	36	11	25	31%
Camboulazet	23	6	17	26%
Castanet	53	20	33	38%
Colombiès	75	20	55	27%
Gramond	22	1	21	5%
Manzac	33	10	23	30%
Moyrazès	82	9	73	11%
Pradinas	32	12	20	38%
Sauveterre-de-Rouergue	32	6	26	19%
Cabanès	18	4	14	22%
Camjac	38	14	24	37%
Castelmary	16	4	12	25%
Centrès	56	8	48	14%
Crespin	25	9	16	36%
Meljac	22			
Naucelle	21	9	12	43%
Quins	61	18	43	30%
Saint-Just-sur-Viaur	27	7	20	26%
Tauriac-de-Naucelle	33	3	30	9%
Baraquevillois	435	106	329	24%
Naucellois	317	76	241	24%
Total général	752	182	570	24%

Données CLTI BN, 2012

Tableau 7 : Disparition d'exploitations dans le scénario "rien n'est fait"



Données CLTI BN, 2012

Carte 18 : Pourcentage de disparitions d'exploitations par commune

c. **Projection dans 5 à 15 ans « si rien n'est fait »**

Cette projection part du postulat que « rien n'est fait », c'est-à-dire que les exploitations ayant été identifiées comme « sans reprise » disparaissent et que celles identifiées « avec reprise » perdurent.

ATTENTION ces données ne sont que des simulations sur l'évolution possible de la situation du territoire.

➲ **Le nombre d'exploitations « si rien n'est fait »**

Le calcul de la disparition d'exploitations d'ici 5 à 15 ans est la combinaison de la part de chef d'exploitation de plus de 50 ans et du nombre d'exploitations sans reprise. Par exemple, une commune qui a une population jeune et dont la part d'exploitant de plus de 50 ans est élevée n'aura pas forcément un taux de disparition élevé.

Dans le scénario « rien n'est fait », **près d' ¼ des exploitations du territoire pourrait disparaître**. Cette proportion est la même sur les deux zones, mais varie énormément d'une commune à l'autre. Le nombre d'exploitations, si rien n'est fait, des communes de Grammond et de Tauriac de Naucelle devrait peut évoluer. En revanche, Naucelle pourrait perdre près de 43 % des exploitations. Celles de Castanet, Pradinas, et Camjac entre 37 et 38%.

Conclusion :

Disparition possible de près de ¼ des exploitations

Situation très préoccupante de la commune de Naucelle, Castanet, Pradinas, et Camjac

Zone	Baraquevillois			Naucellois			Territoire global		
Commune	Nb Actuel d'exploitation	Nb d'exploit° menée à disparaître	% disparition	Nb Actuel d'exploitation	Nb d'exploit° menée à disparaître	% disparition	Nb Actuel d'exploitation	Nb d'exploit° menée à disparaître	% disparition
Bovin Viande	222	69	31%	138	36	26%	360	105	29%
Bovin Lait	139	17	12%	61	9	15%	200	26	13%
Ovin viande	12	0	0%	20	8	40%	32	8	25%
Ovin Lait	5	0	0%	16	1	6%	21	1	5%
Cultures	9	4	44%	28	12	43%	37	16	43%
Caprin	8	1	13%	5	1	20%	13	2	15%
Porc	4	1	25%	4	0	0%	8	1	13%
Canard Gras	0		0%	3	0	0%	3	0	0%
Vente d'herbe / Estive	22	11	50%	10	4	40%	32	15	47%
Autres	6		0%	8	4	50%	14	4	29%
Données inconnues	8	3	38%	24	1	4%	32	4	13%
TOTAL	435	106	24%	317	76	24%	752	182	24%

Données CLTI BN, 2012

Tableau 8 : Evolution du nombre d'exploitation par type de production

		Diversifiée		Spécialisée
		Nb Actuel d'exploitation	Nb d'exploitation amenée à disparaître	% disparition
Baraquevillois	Nb Actuel d'exploitation	80	355	
	Nb d'exploitation amenée à disparaître	11	95	
	% disparition	14%	27%	
Naucellois	Nb Actuel d'exploitation	63	254	
	Nb d'exploitation amenée à disparaître	12	64	
	% disparition	19%	25%	
Territoire	Nb Actuel d'exploitation	143	609	
	Nb d'exploitation amenée à disparaître	23	159	
	% disparition	16%	26%	

Données CLTI BN, 2012

Tableau 9 : Evolution du nombre d'exploitation diversifiée/spécialisée

⌚ Evolution des productions du territoire dans la projection « rien n'est fait »

Dans la projection « rien n'est fait », les exploitations produisant des cultures (43%), Bovin viande (29%) et des Ovin viande (25%) sont celles qui ont le plus fort pourcentage de risques de disparition.

Les autres productions seraient moins impactées : Bovin Lait (13%), Ovin Lait (5%), Caprin (15%), Porc (13%).

47% des exploitations faisant de la « vente d'herbe ou des estives » sont amenées à disparaître. Ce résultat n'est pas surprenant car beaucoup d'exploitations n'ayant pas de repreneur, pratique ce type vente avant de cesser leur activité.

Les pourcentages de disparitions par type de production sont assez comparables d'une zone à l'autre.

⌚ Evolution du nombre d'exploitations diversifiée dans la projection « rien n'est fait »

Dans la projection où « rien n'est fait » nous pouvons noter que la part des exploitations de type spécialisé amenées à disparaître est plus importante que la part de celle dite diversifiées (26% versus 16%).

Sur la zone de Baraqueville cet écart est plus important ; 27% des exploitations spécialisées pourraient disparaître contre 14% des diversifiées. L'écart est moins grand sur la zone du Naucellois (19% contre 25%).

Cette situation peut en partie s'expliquer par le fait que beaucoup d'exploitation qui ont une reprise (cas type GAEC père/fils où le père continue d'exploiter pendant quelques années) développent une nouvelle activité au moment de l'installation du successeur.

Conclusion :

Les exploitations ayant comme production principale Culture, Bovin viande et ovin viande sont celles qui devraient le plus disparaître dans la projection.

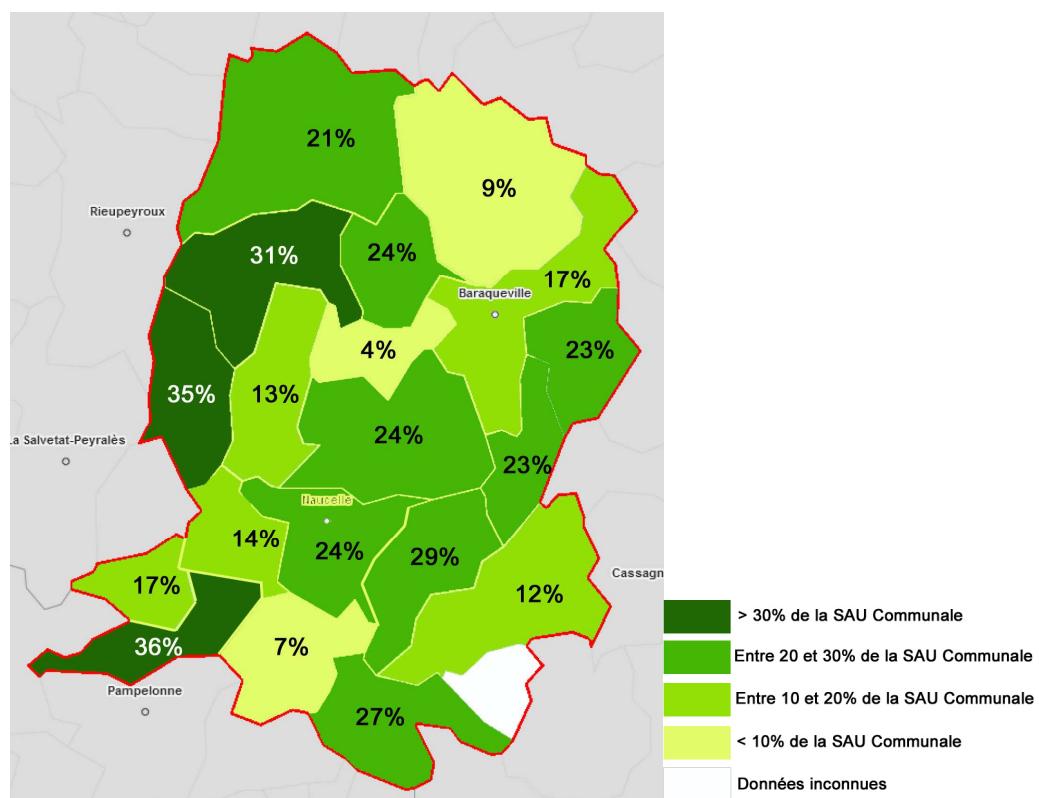
Les exploitations en Bovin Lait, Ovin Lait, Caprin et Porc devraient être moins touchées par le phénomène.

Les exploitations « diversifiées » semblent moins touchées mais ceci est peut être dû au mode de transmission (cas type GAEC père/fils)

Libellé de commune	SAU moy. ha	Nb exploitations amenées à disparaître	Nb d'ha moy. amenées à disparaître	SAU Total/commune	% SAU commune destiné à l'agrandissement
Baraqueville	42	11	457	2701	17%
Boussac	46	11	501	2093	24%
Camboulazet	34	6	201	872	23%
Castanet	41	20	825	2640	31%
Colombiès	38	20	759	3645	21%
Gramond	34	1	34	858	4%
Manzac	29	10	287	1235	23%
Moyrazès	36	9	324	3632	9%
Pradinas	40	12	475	1345	35%
Sauveterre-de-Rouergue	33	6	198	1485	13%
Cabanès	27	4	108	753	14%
Camjac	33	14	460	1577	29%
Castelmary	31	4	123	737	17%
Centrès	34	8	273	2321	12%
Crespin	43	9	386	1286	30%
Meljac	41	0	0	952	0%
Naucelle	32	9	287	1178	24%
Quins	32	18	582	2459	24%
Saint-Just-sur-Viaur	40	7	278	1034	27%
Tauriac-de-Naucelle	44	3	131	1795	7%
BARAQUEVILLOIS	38	106	3988	20506	19%
NAUCELLOIS	35	76	2671	14092	19%
Total	37	182	6656	34598	19%

Données CLTI BN, 2012

Tableau 10 : SAU susceptible de contribuer à l'agrandissement



Carte 19: Pourcentage de SAU communale susceptible de partir à l'agrandissement

⌚ Surfaces libérées, susceptibles de contribuer à l'agrandissement

Ces données ne représentent pas le nombre REEL d'hectare qui seraient libérées par la non-reprise des exploitations. Elles résultent de l'extrapolation de la SAU moyenne des exploitations par commune et du nombre d'exploitations sans reprise connue à ce jour.

Cette projection est faite sans les données de Meljac

Cette donnée correspond à la combinaison de la taille moyenne des exploitations par commune et du nombre d'exploitation sans reprises connue à ce jour.

Dans la projection « rien n'est fait », nous remarquons que près de **34 598 ha pourraient contribuer à l'agrandissement des exploitations qui perdurent ou bien selon les situations s'enricher.**

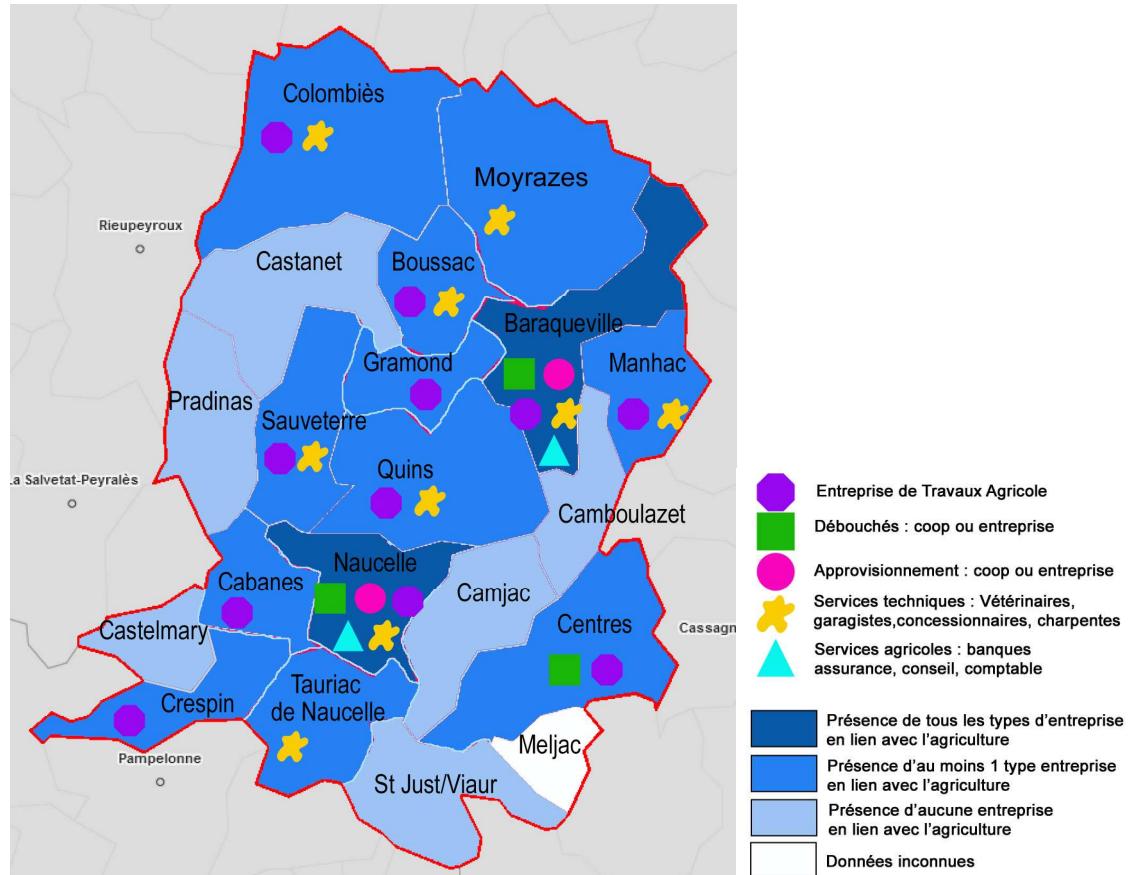
Cette superficie représente **19% de la SAU** du territoire étudié. Le pourcentage est équivalent sur les deux zones, mais les différences entre les communes sont importantes.

La commune de Naucelle est intéressante à analyser. Nous avons vu précédemment que 43% des exploitations n'avaient pas de reprise à ce jour. Pourtant seulement 24% de la SAU communale pourraient contribuer à l'agrandissement. Ce moindre pourcentage s'explique par une SAU moyenne peut élevée (32 ha).

Conclusion :

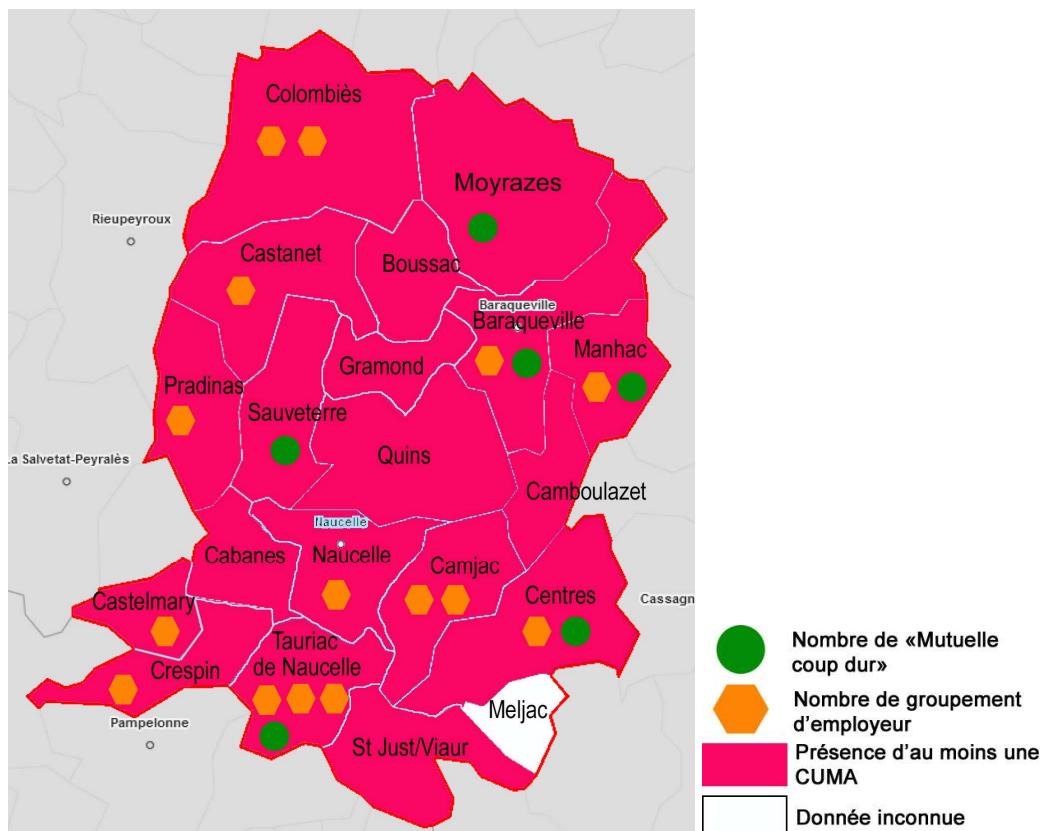
1/5 de la SAU du territoire pourraient « partir à l'agrandissement » si rien n'est fait

Soit 34 598 ha.



Données CLTI BN, 2012

Carte 20 : Dynamique des entreprises en lien avec l'agriculture



Données CLTI BN, 2012

Carte 21 : Différentes formes d'organisation dans le milieu agricole

IV. LES DIFFERENTES COMPOSANTES DU TERRITOIRE

1. LES DYNAMIQUES AGRICOLES

a. L'amont et l'aval

Les deux « centres-bourgs » du territoire concentrent une grande partie des services aux agriculteurs (banques, assurance, conseil comptable, vétérinaire). Les services de type garagiste, concessionnaire, constructeur de bâtiments, entrepreneur de travaux agricoles, sont plus dispersés sur le territoire. Nous pouvons remarquer que ces entreprises sont situées sur les communes traversées par les deux principaux axes routiers de la zone, la RN88 et D911.

Des organismes d'approvisionnement et de débouché sont également implantés sur le territoire :

- Union Sud Aliment, Unicor Groupement Bovin, RAGT Plateaux Central à Baraqueville
- Point Vert à Naucelle et Baraqueville
- Un marché aux bestiaux à Baraqueville
- Station d'évaluation de la race Limousine GELIOC à Naucelle

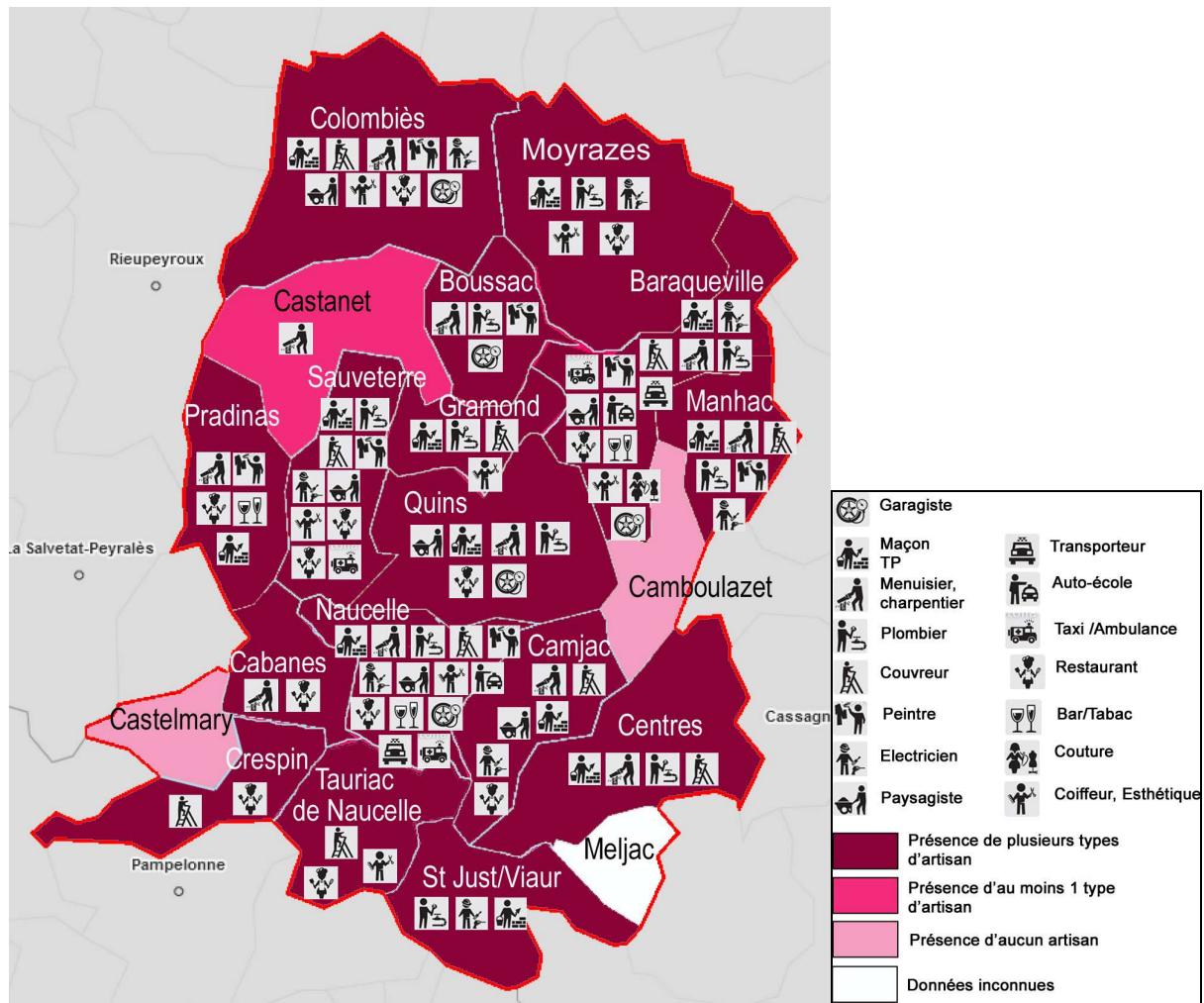
b. L'Etat d'esprit entre agriculteurs

Au niveau du territoire, il perdure un état d'esprit solidaire. Nous retrouvons des CUMA sur l'ensemble du communes de la zone, certaines, les plus grande, en ont deux ou trois. D'autres formes de solidarité sont également présentes : des groupements d'employeur, des mutuelles « coup dur », l'organisation de groupements pour se remplacer durant les vacances, ...

Ce climat favorable entre agriculteurs se retrouve également entre agriculteurs et nouveaux installés. Globalement, les anciens aident les nouveaux, les intègrent aux équipes d'ensilage, aux CUMA. Les priorité JA sont assez bien respectées et comprises. C'est une réelle opportunité pour le territoire.

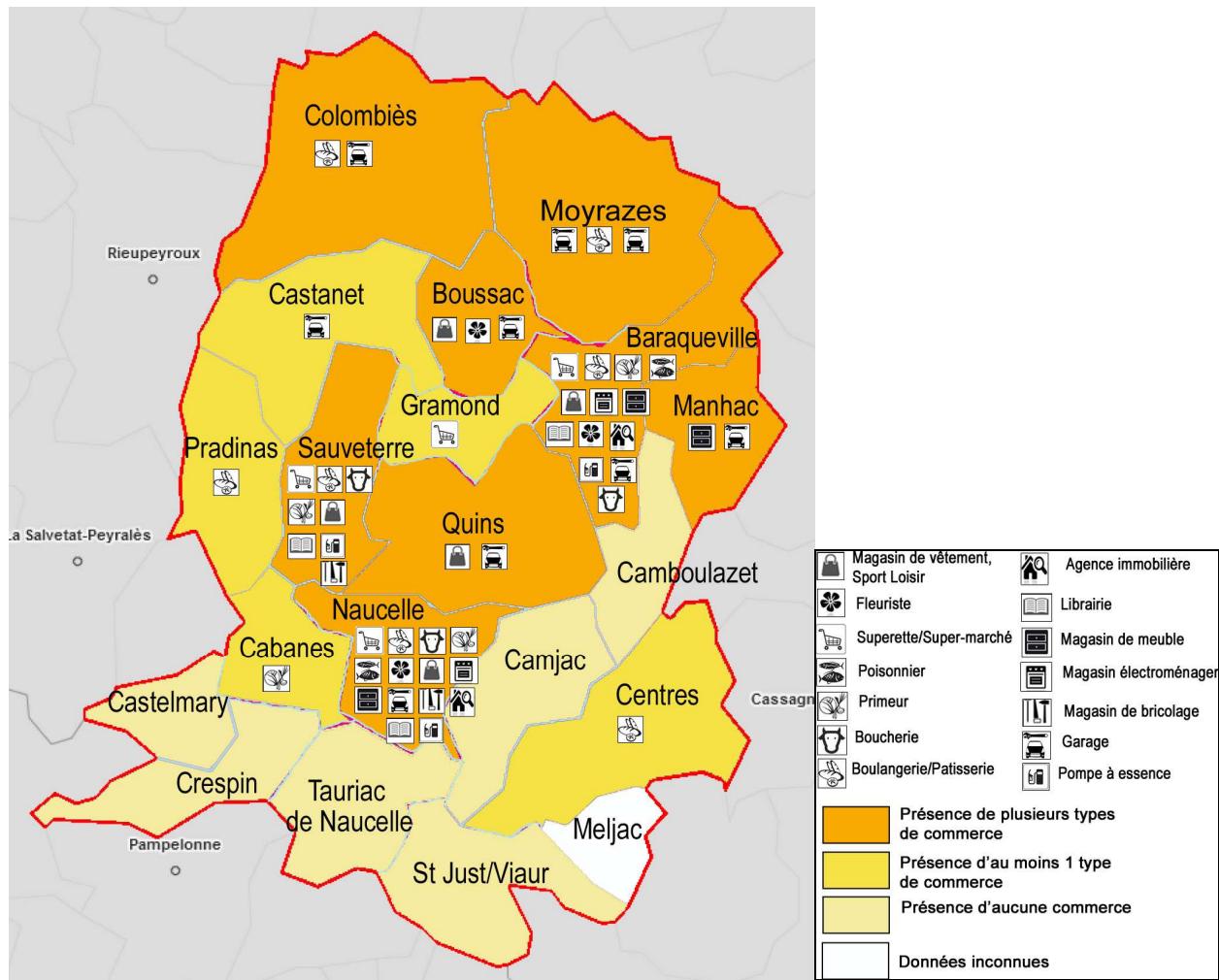
Toute fois, plusieurs « bémols » sont à noter, notamment lors de la libération de foncier, qui entraîne souvent des rivalités et des jalousies entre voisins. Les acteurs du territoire notent également, une monté de l'individualisme sur certains secteurs. Ils attribuent ce phénomène au moindre besoin de main d'œuvre en raison de l'augmentation de la mécanisation.

2. DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT SUR LE TERRITOIRE



La plupart des métiers de l'artisanat sont présents sur le territoire. Seules les plus petites communes comme Castelmary ou Camboulazet ne comptent pas d'artisan.

3. DEVELOPPEMENT DU COMMERCE SUR LE TERRITOIRE



Données CLTI BN, 2012

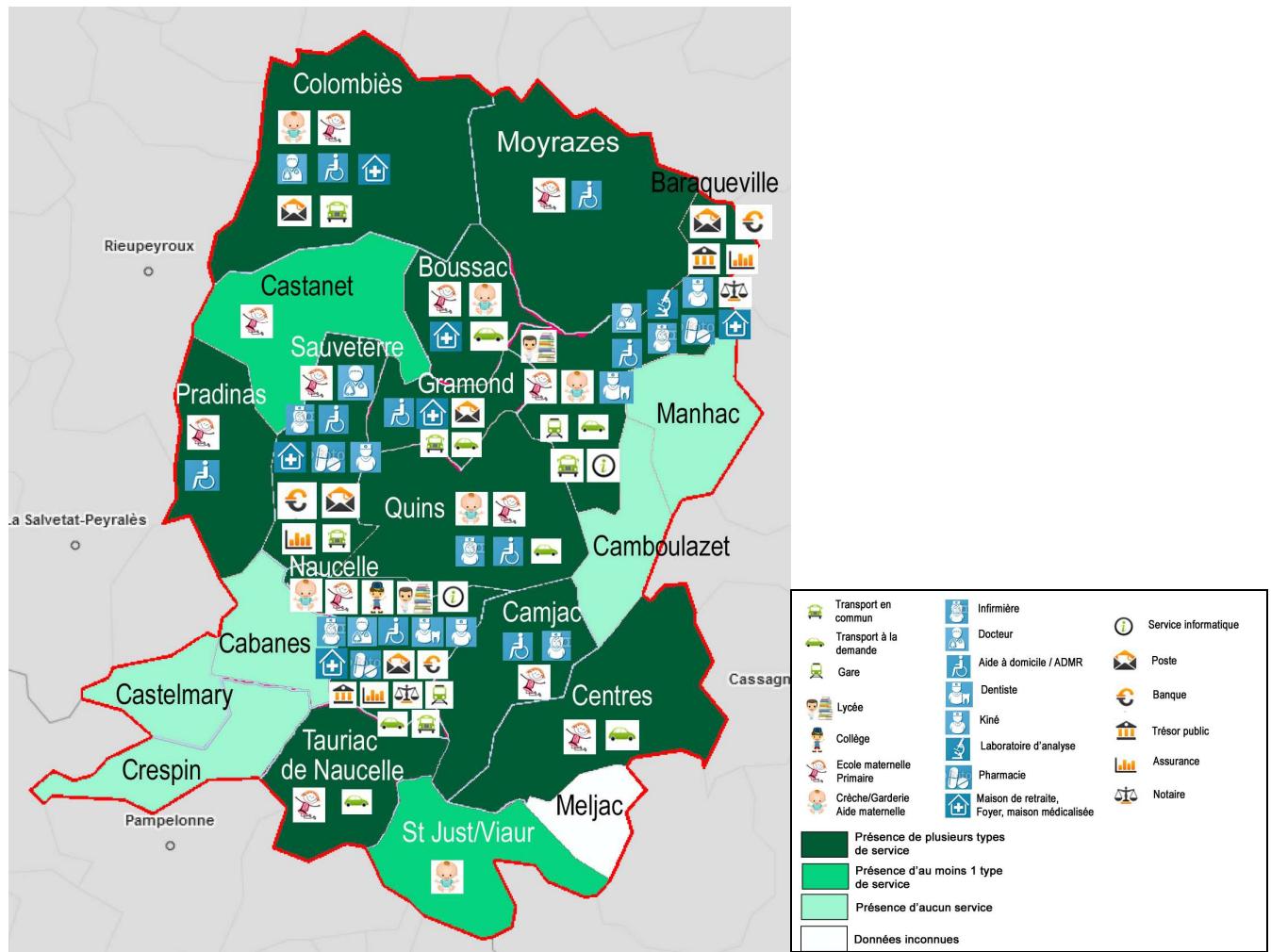
Carte 23 : Répartition des commerces sur le territoire

Les commerces se concentrent essentiellement sur les communes de Naucelle, Baraqueville et de Sauveterre. Ces communes regroupent une assez grande diversité de services :

- alimentaire : superette, supermarché, boucherie, poissonnerie, primeur, boulanger
- magasin d'électroménager, de meubles, de vêtements, librairie, fleuriste
- garage et pompe à essence

Sur les communes comptant entre 1 et 3 commerces, nous retrouvons surtout des boulangeries et des garagistes.

4. L'OFFRE DE SERVICES SUR LE TERRITOIRE



Données CLTI BN, 2012

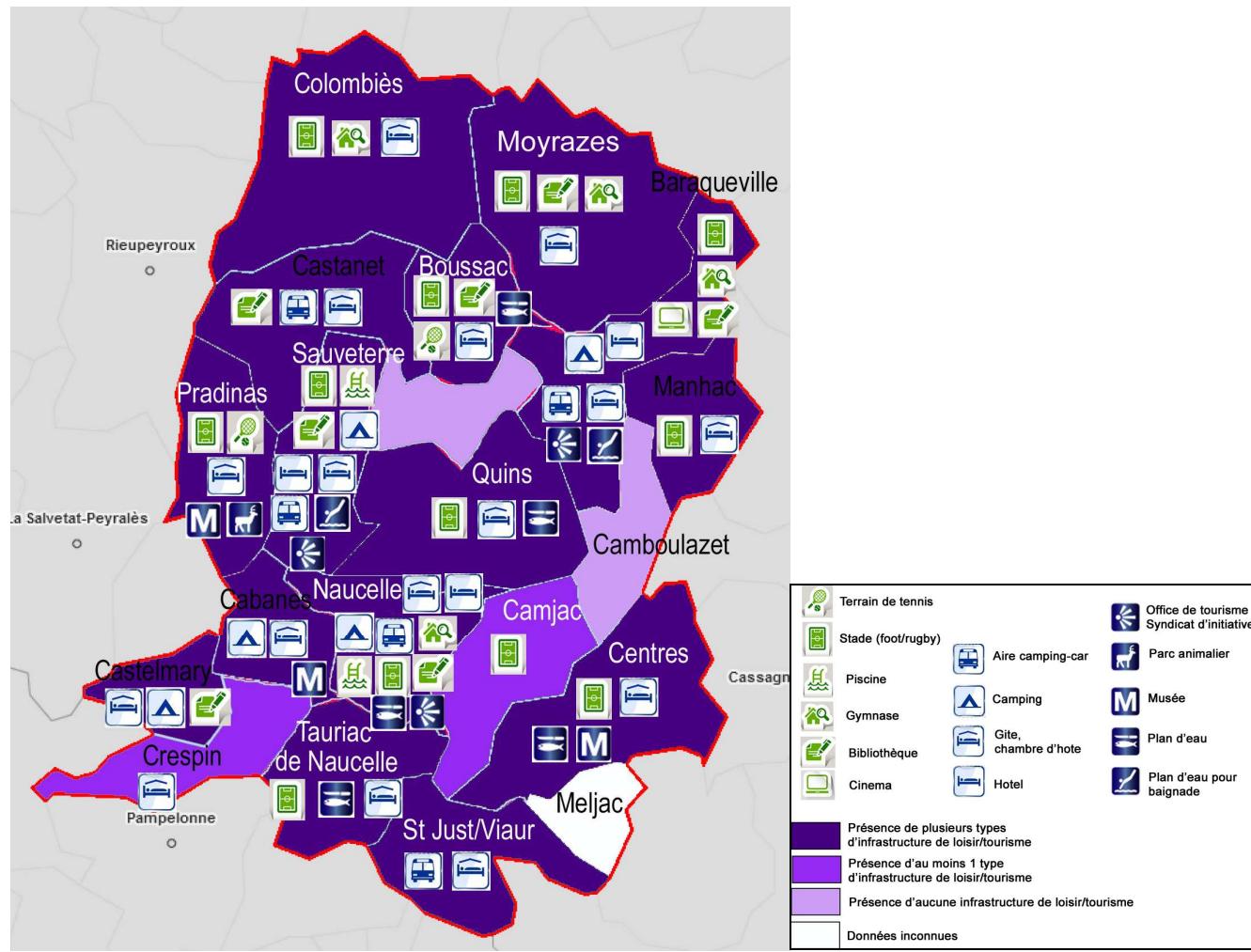
Carte 24 : Répartition des services sur le territoire

Du point de vue des services liés à l'éducation, 12 communes sur 20 comptent au moins une école primaire. Le territoire accueille 2 collèges, un sur le canton de Baraqueville et un sur celui de Naucelle. Un lycée est également implanté à Naucelle, la Maison Familiale et Rurale qui délivre des formations agricoles et sociales.

D'un point de vue médical, le territoire possède les différents types de services : infirmière, docteur, aides à domicile, dentiste, Kiné, laboratoire d'analyse, pharmacie et maison de retraite. Ces services se concentrent sur les communes de Naucelle, de Baraqueville et de Sauveterre.

Au niveau des services publics, nous retrouvons la même tendance que pour les autres services : ils sont présents sur le territoire mais concentrés sur les communes de Naucelle, Baraqueville et Sauveterre.

5. LES OFFRES DE LOISIRS ET DE TOURISME



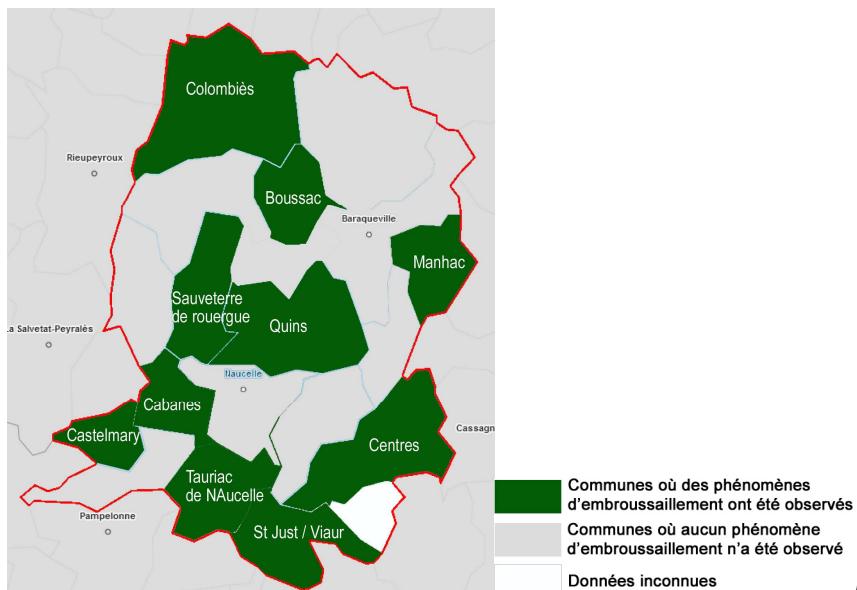
Données CLTI BN, 2012

Carte 25 : Offres de loisirs et touristiques du territoire

Le territoire présente une diversité de loisirs sportifs (terrain de foot, de rugby et de tennis, gymnase) et culturels (cinéma, bibliothèque), qui sont présents sur plusieurs communes.

Les équipements de tourisme sont également nombreux et bien répartis sur le territoire. Ce dernier offre différentes possibilités d'hébergement : camping, aire de camping car, hôtel, chambres d'hôte et gîtes. Trois offices du tourisme ou syndicats d'initiative sont présents à Baraqueville, Naucelle et Sauveterre.

ATOUTS Eléments positifs présents sur le territoire	FAIBLESSES Eléments négatifs sur lesquels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes
<p>Zone de montagne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aides spécifiques <p>Zone Ségala :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certaines zones sont plates (plateaux) - Sol riches dans les vallées - Sol filtrants <p>Climat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Climat permet des cultures de printemps, pousse de l'herbe plus précoce <p>Ressources en eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence de sources, et de quelques lacs - Possibilité d'irriguer dans les vallées <p>Altitude peu importante sur certains secteurs</p>	Faible ressource en eau
CONTRAINTE Eléments neutre que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir	
<p>Zone de Montagne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pente 	
<p>Zone Ségala :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sol peu profond - Sol acide - Argileux - Séchant, surtout l'été - Vallée pas assez large - Présence dans certains secteurs de mouillère - Certains sols sont caillouteux, usant 	
<p>Climat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fort contraste - manque de pluie - Sec en été - Vent du midi séchant au printemps 	
OPPORTUNITÉS Eléments neutre qui en les travaillant deviennent des atouts stables	MENACES Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience
<p>Présence de lacs collinaires</p> <p>Valorisation des pentes pour la production de bois (commune de Colombiès)</p>	Embroussaillage sur les pentes (parcelles inaccessibles en tracteurs, forte pente)



Données CLTI BN, 2012

Carte 26 : Détection du phénomène d'embroussaillage

V. ANALYSE DES DONNEES

1. MILIEU NATUREL

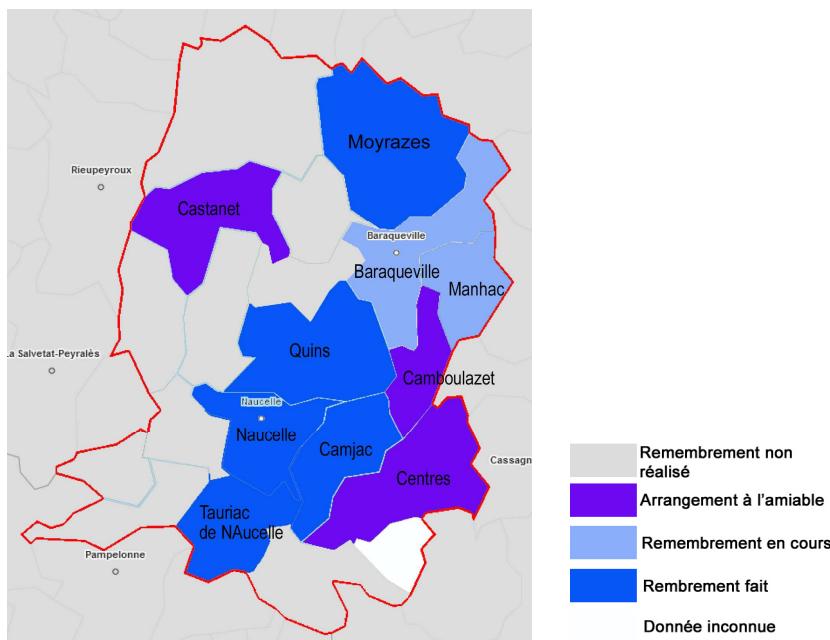
Le Ségala est une zone fortement vallonnée, qui est favorable à l'agriculture sur les plateaux et les vallées. Les pentes sont en revanches de plus en plus abandonnées en raison de leur faible profondeur de sol et de leur accessibilité. Sur plusieurs communes, les agriculteurs notent l'augmentation de l'embroussaillement sur ces pentes. La valorisation par la production de bois pourrait être une opportunité pour ces zones.

Les sols sont relativement favorables sur les plateaux où ils sont plus profonds et dans certaines vallées où ils sont plus riches et permettent l'irrigation. En revanche, au niveau des pentes, leur faible profondeur a tendance à les rendre plus séchant. La présence de cailloux est également un problème, ainsi que le caractère usant de certains sols.

D'un point de vu climatique, les agriculteurs bénéficient de conditions favorables à une pousse précoce de l'herbe et à la mise en place de cultures de printemps. Les difficultés proviennent en grande partie du manque de précipitations en été et dans certains cas de vents séchants au printemps.

Les ressources en eaux et leur stockage sont un enjeu pour le territoire, en particulier pour l'irrigation des cultures comme le maïs.

ATOUTS Eléments positifs présents sur le territoire	FAIBLESSES Eléments négatifs sur lesquels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes
<p>Réalisation du remembrement sur les communes de Quins, Camjac, Tauriac de Naucelle, Naucelle, Moyrazès.</p> <p>Arrangement à l'amiable (échange de parcelles) sur les communes de Centres, Castanet et Camboulazet</p> <p>Chemin en nombre suffisant et bien entretenu</p> <p>RN88 et D911 rendent accessibles le territoire pour l'approvisionnement et les débouchés</p>	<p>Le prix du foncier parmi les plus hauts de France et d'Aveyron (moy. Ségala = 6800€), avec une fourchette moyenne sur la zone d'étude comprise entre 4 500€ et 10 300€.</p> <p>Entretien « moyen » des chemins</p> <p>Manque de chemin sur certaines communes</p> <p>Développement des estives (animaux du Nord de l'Aveyron ou chevaux) : Quins, Cabanes, Moyrazès, Baraqueville, Gramond, Manzac, Colombiès</p>
CONTRAINTE Eléments neutres que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir	
	<p>Certaines zones du territoire sont difficile d'accès pour le laitier, l'approvisionnement en aliment, ... à cause du réseau routier (route étroite, pas toujours bien entretenu)</p>
OPPORTUNITES Eléments neutres qui en les travaillant deviennent des atouts stables	MENACES Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience
<p>Réalisation du remembrement en cours sur les communes de Baraqueville, Manzac.</p> <p>Le faire valoir le plus souvent utilisé est le fermage que se soit pour les reprises familiales, HC ou bien pour l'agrandissement.</p> <p>Réseau routier → proximité de Rodez et Albi → permet de se rapprocher des consommateurs et des entreprises agro-alimentaire</p>	<p>Des bailleurs très attaché à leur terre (mode de faire valoir le plus utilisé est le fermage)</p>



Données CLTI BN, 2012

Carte 27 : Zones où des actions de remembrement ont été réalisées

2. LE FONCIER ET LES AMENAGEMENTS DU MILIEU AGRICOLE

Le prix du foncier est l'une des principales faiblesses du territoire. En effet, le prix des terres labourables et des prairies naturelles reste très élevé. En moyenne il est de 7 030€ d'après l'arrêté ministériel du 5 juillet 2012, avec une moyenne basse à 2 440€ et une moyenne haute à 11 170€. Les données recueillies au moment des réunions de diagnostic reflètent cette tendance. Depuis les années 2000, le prix du foncier a fortement augmenté sur le Ségala (+ 30% entre 2000 et 2012)

Le faire valoir le plus souvent utilisé est le fermage, que ce soit pour une reprise familiale ou Hors cadre familial ou bien encore pour un agrandissement. Ceci est une opportunité pour l'installation transmission. En effet, il permet aux personnes qui s'installent de limiter les investissements au départ. Cette réalité montre également le fort attachement au patrimoine foncier dont on ne se sépare pas.

Plusieurs communes notent le développement du phénomène d'estive soit pour des troupeaux du Nord Aveyron, soit pour des chevaux. Ce phénomène inquiète.

Globalement, les acteurs du territoire (agriculteurs, élus, représentants professionnels) sont satisfaits des aménagements du milieu agricole.

Plusieurs communes ont réalisé des actions de remembrement. Certaines avec le développement de la RN 88, d'autres de leur propre initiative, d'autres encore ne l'ont pas formalisé mais réalisent des échanges à l'amiable. Dans toutes ces communes, les acteurs s'accordent pour dire que ces aménagements ont eu un impact positif sur l'agriculture. Sur certaines communes, le remembrement a donné lieu à des aménagements spécifiques, comme des passages pour animaux.

Le réseau routier, essentiellement au travers de la RN88 et de la D911, est un atout pour le territoire. Il permet un accès facile à l'approvisionnement (aliment, engrais, ...) et offre des opportunités aux agriculteurs de se rapprocher des consommateurs (vente directe, marché) et des entreprises de transformation (laiterie, abattoir, PME agro-alimentaires). Le réseau secondaire, parfois mal entretenu peut être un frein aux accès du laitier et aux approvisionnements.

Concernant les chemins, leur nombre apparaît comme suffisant sur la majorité des communes. Seuls les acteurs de Moyrazès aimeraient en avoir plus. Le niveau d'entretien de ces chemins varie de « bon » à « moyen » selon les communes.

ATOUTS Eléments positifs présents sur le territoire	FAIBLESSES Eléments négatifs sur lesquels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes
<p>Diversité du point de vue qualitatif des types de productions présentes sur le territoire (Bovin viande avec en particulier la production de Veaux d'Aveyron et du Ségala, Bovin Lait, Ovin Viande, Ovin lait, caprin, Culture de céréale, Porc,...)</p> <p>Territoire favorable à l'élevage bovin, ovin mais aussi porcin.</p> <p>Présence d'atelier de transformation → maintien de filière</p> <p>Présence de nombreuses toitures = atout pour le développement du photovoltaïque</p>	<p>Productions en déclin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porc (augmentation des contraintes, problème de main d'œuvre, prix) - Bovin lait (transmission difficile, pas de diminution de litrage, mise aux normes) - Ovin viande (prix, ...) - Tabac - Bovin viande (commune de Baraqueville) <p>Filières → moins de marges de manœuvre, pas forcément une garantie de prix</p>

	CONTRAINTE Eléments neutres que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir	

OPPORTUNITES Eléments neutres qui en les travaillant deviennent des atouts stables	MENACES Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience
<p>Bovin lait : possibilité d'augmenter les volumes par exploitation</p> <p>Vente directe (Centres, Manhac)</p> <p>Filière veaux d'Aveyron dynamique en particulier grâce à la SA4R</p> <p>Filière BL dans une dynamique positive</p> <p>Recherche de qualité et travail sur la diminution des charges au sein des filières BL et BV</p> <p>Structuration en filière → organisation commerciale, débouchés, prix rémunérateurs (dépend des filières)</p> <p>Développement de production d'énergie par les agriculteurs (photovoltaïque, méthanisation, éolien) → Nouvelle source de revenu</p>	<p>48% des exploitations en Bovin viande, production principale de la quasi-totalité des communes → Augmentation du nombre d'exploitation BV</p> <p>81% des exploitations sont de type « spécialisé »</p> <p>Bovin lait : maintien des volumes mais diminution du nombre de point de collecte</p> <p>Développement de production d'énergie par les agriculteurs (photovoltaïque, méthanisation, éolien) →</p> <ul style="list-style-type: none"> - problème de courant parasitaire - Concurrence avec l'alimentation, avec les productions agricoles

3. LES PRODUCTIONS DU TERRITOIRE

Selon ses acteurs, le territoire de « Baraqueville / Naucelle » est adapté aux pratiques d'élevage, en particulier l'élevage bovin viande et bovin lait, mais aussi ovin et porcin. Certains secteurs du Naucellois sont également propices aux cultures (céréales, semences).

Une grande diversité de production perdure sur le territoire, cependant nous assistons à une augmentation du nombre d'élevages Bovin viande sur la quasi-totalité des communes. Aujourd'hui près de 50 % des exploitations sont en Bovin viande. De plus, les exploitations sont de plus en plus spécialisées, 81% d'entre elles n'ont qu'une seule production.

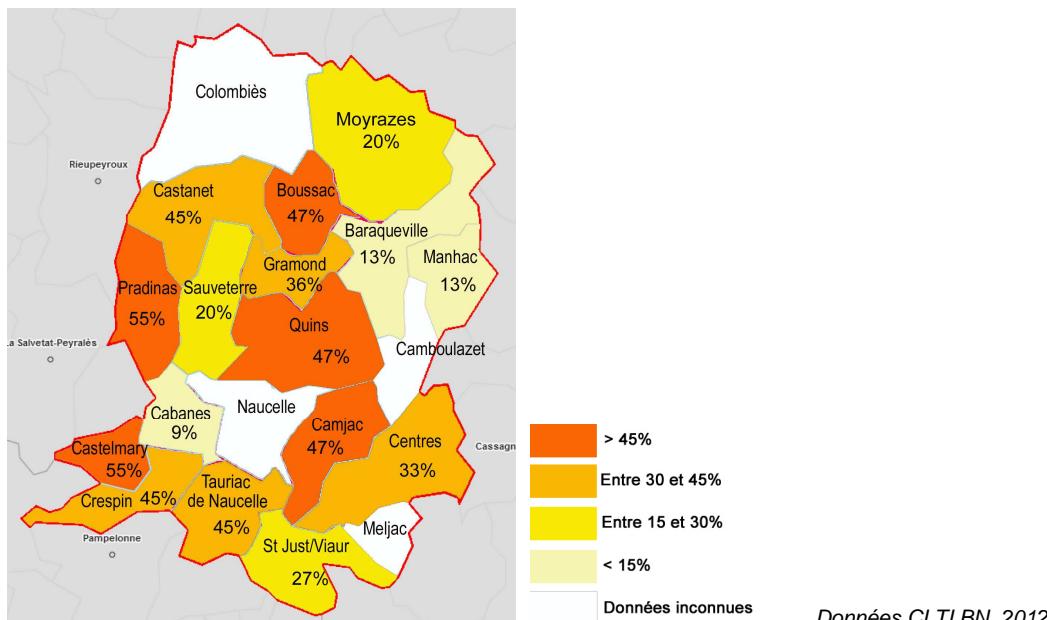
La production bovin lait subi de nombreuses évolutions. Globalement les volumes de productions sont maintenus mais ce phénomène cache une diminution du nombre de points de collecte et une augmentation des volumes par exploitations. La diminution du nombre de points de collecte s'explique en partie par les difficultés vis-à-vis de la mise aux normes (beaucoup ont préféré arrêter la production plutôt que de réaliser des investissements coûteux), mais également par des difficultés à transmettre les exploitations. Les possibilités d'augmentation des quotas est également une opportunité pour les exploitations restantes, sous réserve d'une quantité de main d'œuvre suffisante.

La structuration sous forme de filière est perçue comme une chance pour le territoire. Selon les personnes qui ont rempli les questionnaires, elle assure des débouchés pour les produits et pour certaines d'entre elles garantissent un prix rémunérateur. Le prix, est cependant la principale faiblesse, car toutes les filières ne garantissent pas forcement un prix.

La présence d'atelier de transformation est un atout pour les filières du territoire, en particulier pour la production porcine.

Vis-à-vis du développement de la production d'énergie au sein des exploitations, les acteurs sont prudents. Ils considèrent que ces énergies sont une réelle opportunité dans le sens où elles peuvent constituer un revenu complémentaire. En revanche, pour eux elles ne doivent pas entrer en concurrence avec les productions agricole. Le nombre important de bâtiments constitue un atout pour le développement du photovoltaïque (création d'une filière par SA4R), mais les inquiétudes persistent vis-à-vis de cette énergie (crainte de courant parasitaire).

ATOUTS Eléments positifs présents sur le territoire	FAIBLESSES Eléments négatifs sur lesquels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes
<p>Présence de nombreux commerces, artisans, services sur le territoire</p> <p>Diversité des commerces, artisans, services sur le territoire</p> <p>Proximité de Rodez et d'Albi qui permettent de ne pas être isolé (commerces, services, loisirs)</p> <p>Bonne entente et cohabitation entre agriculteur et ruraux</p> <p>Arrivée de nouvelle population = dynamise le territoire</p> <p>Les agriculteurs et les mairies se rendent conjointement des services (déneigement, mise à disposition de salles, entretien voirie et chemin)</p> <p>Implication des agriculteurs dans les associations → plus d'échanges entre agri et ruraux</p>	<p>Partage des chemins entre les différents utilisateurs : agriculteurs, promeneur, loisirs mécaniques</p>
CONTRAINTE Eléments neutres que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir	
« Attraction » des voies de communication RN88 et D911 au détriment des autres zones	
OPPORTUNITES Eléments neutres qui en les travaillant deviennent des atouts stables	MENACES Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience
<p>Les voies de communication RN88 et D911 qui rapprochent de Rodez et d'Albi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - opportunités de débouché - opportunités de travail pour les conjoints - Accueil de nouvelle population <p>Mise en place de PLU, carte communale pour préserver le foncier agricole sans pénaliser la dynamique d'accueil de nouvelle population.</p> <p>Présence d'agriculteur dans les conseils municipaux.</p>	<p>Concentration commerces, artisans, services sur 3 communes (Baraqueville, Naucelle et Sauveterre)</p> <p>La RN88 entraîne un développement de l'urbanisation : <ul style="list-style-type: none"> - équilibre et développement du territoire - agriculture (diminution SAU, mitage) </p> <p>Difficultés vis-à-vis des plan d'épandage et des nuisances agricoles (odeur, bruit, ...)</p> <p>Diminution du nombre d'agriculteurs dans les conseils municipaux</p>



Carte 28 : Pourcentage d'agriculteurs dans les conseils municipaux

4. DYNAMIQUE RURALE ET INTERACTION ENTRE AGRICULTEURS ET RURAUX

La présence et la diversité de nombreux commerces, artisans et services est un réel atout pour le territoire. De plus la proximité, via les axes routiers RN88 et D911, permet aux habitants d'être proches des agglomérations de Rodez et d'Albi, où ils peuvent trouver les services dont ils ne disposent pas. Albi est à moins d'une ½ heure de Naucelle et Rodez à moins d'une ½ heure de Baraqueville.

L'attractivité de ces deux axes routiers peut cependant s'avérer être une contrainte pour les communes qui en sont le plus éloignées : moins de services, de commerces. Se sont aussi les communes les moins habitées. Il est important de se préoccuper de cette concentration des services pour ne pas accentuer les décalages entre communes sur le territoire.

Ses axes offrent de réelles opportunités au milieu rural tant sur les possibilités de débouchés (accé facile aux villes de Rodez et d'Albi qui concentrent plus de consommateurs), mais également d'emplois, en particulier pour les conjoints d'agriculteurs.

Nous remarquons également sur les communes traversées par ses axes, un développement de l'urbanisation et une augmentation du nombre d'habitants (accueil de nouvelles populations). L'urbanisation est l'une des principales menaces qui pèsent sur l'agriculture. Le développement des habitations présente une menace pour les agriculteurs qui ont de plus en plus de difficulté à déterminer leur plan d'épandage. Les « nuisances agricoles » (odeur, bruit) peuvent être dans certains cas source de conflit. L'augmentation de l'urbanisation est aussi une source d'inquiétude vis-à-vis de la diminution des terres agricoles.

La mise en place de PLU ou de cartes communales est une réelle opportunité pour que le partage du foncier soit équilibré entre agriculteurs et nouveaux habitants (limitation des phénomènes de mitage).

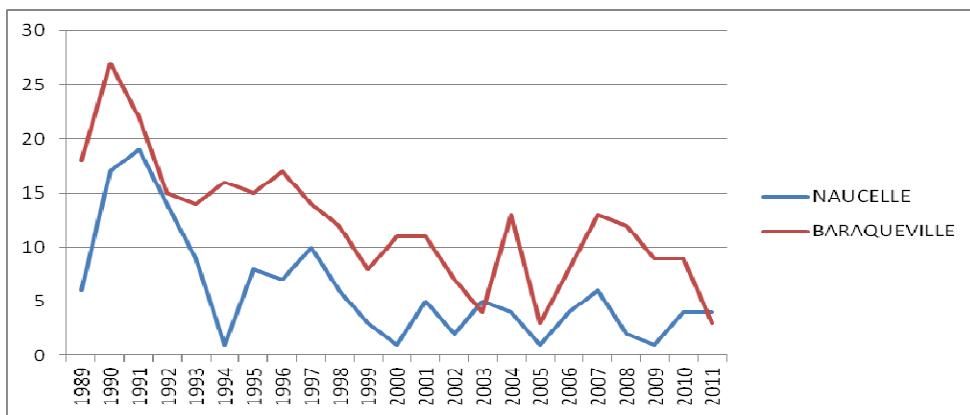
Jusqu'à aujourd'hui, il y a globalement une bonne entente sur le territoire entre agriculteurs et ruraux. L'arrivée de nouvelles populations est plutôt bien perçue par les agriculteurs (consommateurs potentiel, possibilité d'échange avec d'autres populations). Cette entente se retrouve avec les collectivités. Agriculteurs et mairies se rendent des services mutuels, comme par exemple le déneigement en hiver. Les communes essaient également d'agir en faveur des agriculteurs, d'une part par l'entretien des voiries et chemins mais également par la mise à disposition des locaux pour les réunions.

L'implication des agriculteurs dans la vie locale est également un facteur très important dans les interactions entre le milieu agricole et rural. Sur le territoire, la proportion d'agriculteurs au sein des conseils municipaux est très variable d'une commune à l'autre. Cette proportion est corrélée à la part des agriculteurs dans la population, plus elle est importante plus il y a d'agriculteurs au sein des conseils. Dans de nombreuses communes, les agriculteurs sont également impliqués dans les associations locales (comité des fêtes, foot, chasse, syndicat, école). Cette implication est un véritable atout pour la vie locale et une opportunité de développer les échanges entre agriculteurs et ruraux.

ATOUTS Eléments positifs présents sur le territoire	FAIBLESSES Eléments négatifs sur lesquels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes
<p>Territoire favorable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exploitations qui ont des conditions favorables (sol, 75% de sol labourable, parcellaire (remembrement, ...), irrigation possible sur certaines parcelles...), - territoire favorable à l'élevage, - chemins, routes entretenus pour l'agriculture - Zone montagne → bonus d'aide au moment de l'installation <p>→ Des conditions favorables à l'agriculture</p> <p>Dynamique agricole positive :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus de 8% de population agricole - ¼ des emplois dans l'agriculture - Entre 2007 et 2010 : 42 installations aidées sur le canton de Baraqueville (www.installagri.net) - Présence d'entreprise de l'amont et de l'aval sur le territoire - Présence de services aux agriculteurs (banques, conseil, comptabilité vétérinaire, ...) <p>→ Agriculture = un des moteurs de l'économie locale</p> <p>Climat entre agriculteurs positif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonne entente entre agriculteur, solidarité - Travail en commun (CUMA, grp employeurs, ...) - Intégration des nouveaux arrivants <p>Milieu rural dynamique, attractif et accessible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrivé de nouvelle population - Présence dynamique commerciale, artisanale et de service - Bonne desserte routière (RN88 et D911) <p>Accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement à l'installation - Cessation /transmission préparé et consentie 	<p>Un accès au foncier compliqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de terre disponible - Prix élevé du foncier - Sur certains secteurs agrandissement des exploitations au détriment de l'installation - Tension, rivalité lors de la libération de foncier <p>Revenu pas toujours assuré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taille trop petite de certaines exploitations pour qu'il y ait transmission - Certain cas pluriactivité car manque de revenu - Investissements très important à l'installation <p>Productions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spécialisation des exploitations - Prédominance des BV - Production en déclin : Porc, BL, OV, <p>24% de célibat parmi les agriculteurs = freins transmission CF</p> <p>Entre 2007 et 2010 : 12 installations aidées sur le canton de Naucelle (www.installagri.net)</p> <p>Charges administratives</p> <p>Conditions de travail du métier d'agriculteurs</p> <p>Manque de volonté de la part des cédants pour céder</p> <p>Services et entreprises en lien avec l'agriculture concentrées le long des axes routiers (RN88 et D911)</p>

CONTRAINTE Eléments neutre que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir
<p>La conjoncture</p> <p>Le territoire : pente, contrainte de l'élevage</p>

OPPORTUNITES Eléments neutres qui en les travaillant deviennent des atouts stables	MENACES Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience
<p>Solidarité entre agriculteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bon état d'esprit vis-à-vis des jeunes qui s'installent - Réseau d'entraide au sein du territoire - Entraide entre cédant et repreneur ➔ Conditions favorables à l'intégration de nouveaux agriculteurs <p>Structure des exploitations et accès au foncier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Petite taille - Fermage mode de faire valoir le plus utilisé (moins d'investissement au départ, apport d'argent régulier pour le cédant) ➔ facilité à transmettre ➔ facilité pour reprise par CF et HC <p>Productions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - structuration de plusieurs productions en filières organisées - diversité des productions ➔ différentes possibilités d'installation - Nouveau « débouché » dans les énergies renouvelables - Opportunité de volume en BL <p>Vague de cessation (52% des agriculteurs ont plus de 50 ans), parmi eux 42% n'ont pas de successeur connu à ce jour</p> <p>Tendance favorable au métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour de certains jeunes venant du monde salarié - Evolution positive de la perception du métier - Aides à l'installation <p>Milieu rural favorable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - possibilité d'emploi pour les agriculteurs (pluriactivité peut apporter un complément de revenu), pour leur conjoint - vie locale ➔ condition de vie favorable pour agriculteur et leur famille - dynamique de population ➔ nouveau « débouché » - PME Agro-alimentaire ➔ débouchés - Développement du tourisme ➔ complément d'activité, nouveaux débouchés - PLU ➔ partage équitable du territoire 	<p>Climat qui évolue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de précipitations en été <p>Diminution du nombre d'installation aidée depuis 10 ans</p> <p>Transmission incertaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 42 % des exploitants de plus de 50 ans n'ont pas de succession connue à ce jour = ¼ des exploitations risque de disparaître si rien n'est fait ➔ Risque d'agrandissement ➔ abandon de certaines parcelles ➔ enrichissement et perte de production (1+1 ≠ 2) ➔ Risque de diminution des exploitations en culture, BV et OV <p>Frein à la transmission/reprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrangement de famille (évolution des mentalités au sein des fratries vis-à-vis de celui qui reprend l'exploitation) - Fort attachement au foncier - Manque de motivation de la part des cédants <p>Spécialisation ➔ fragilisation des exploitations face à la conjoncture</p> <p>Augmentation de l'urbanisation (RN88)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concurrence face au foncier - Cohabitation avec ruraux (plan d'épandage, chemin, nuisance) <p>Persistance de clichés sur le métier d'agriculteur</p>



Carte 29 : Nombre d'installation aidée

5. L'INSTALLATION / TRANSMISSION

Le territoire offre de nombreuses conditions favorables à l'installation / transmission, que ce soit d'un point de vue pédoclimatique (sols riches, 75% de surfaces labourables, possibilités d'irrigation, poussée précoce de l'herbe, ...) ou de ses aménagements (chemins et accès routiers entretenus, remembrement, ...). Le classement en zone Montagne est aussi un atout pour l'installation (aide à l'installation, ICHN, ...). Cependant, les fortes pentes de certains secteurs et les contraintes qu'elles engendrent pour les agriculteurs constituent une contrainte forte qui n'incite pas à la reprise de certaines exploitations. De plus les évolutions climatiques (de moins en moins de précipitation en été) constituent une menace pour les systèmes fourragers des exploitations. Ces nouvelles conditions et leurs conséquences sur la conduite des exploitations sont à prendre en compte au moment de l'installation/transmission.

La conjoncture agricole est une contrainte forte pour les installations. De même plusieurs tendances sont inquiétantes sur le territoire : la spécialisation des exploitations, le développement de la production Bovin viande, rendent le territoire plus fragile face aux crises conjoncturelles. Cependant, la zone abrite de nombreuses productions structurées en filière, en particulier celle du « Veaux d'Aveyron et du Ségala », ce qui est une réelle opportunité pour de futures installations (vision à plus long terme, encadrement, perspective de débouché). Bien qu'en diminution sur le territoire, la production Bovin lait offre également des perspectives d'avenir, en particulier par les augmentations possibles de volume. Les énergies renouvelables (photovoltaïques, méthanisation, ...) peuvent également être des opportunités à prendre pour le territoire du fait de son orientation vers l'élevage (présence de nombreux bâtiments d'élevage pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques, possibilité de méthanisation avec les effluents d'élevage, ...)

La dynamique agricole du territoire est également un atout. L'agriculture est un moteur de l'économie locale (1/4 des emplois) ce qui permet aux agriculteurs d'avoir accès sur le territoire à de nombreux services. La présence d'entreprises de l'amont et de l'aval est un avantage important. Le pendant négatif de cette dynamique sont les difficultés d'accès au foncier d'une part par le manque de terres disponibles et d'autre part par leur coût élevé, les deux étant liés. Cette situation peut être, dans certains cas, sources de tension et de rivalité entre voisins mais elle limite également l'installation de nouveaux agriculteurs. Le mode de faire-valoir privilégié sur le territoire est le fermage. Ceci dénote un fort attachement au patrimoine, qui peut être dans certains cas un frein à la transmission, mais ceci est surtout une opportunité pour l'installation : limitation des investissements de départ tant dans le cadre familial que hors cadre familial.

Hormis pour les questions liées au foncier, il règne une assez bonne entente entre les agriculteurs. Leurs habitudes de travail en commun est un facteur favorable à l'installation. L'état d'esprit est généralement positif et bienveillant envers les nouveaux installés (entraide entre cédant et repreneur, respect des priorités JA).

D'après les données recueillies au cours du diagnostic, 42% des exploitants de plus de 50 ans n'ont pas de succession connue à ce jour. Cette situation représente une menace importante pour le territoire si rien n'est fait. En effet, près de 1/4 des exploitations actuelles pourraient disparaître, ce qui pourrait avoir comme conséquence un agrandissement des exploitations. Cet agrandissement combiné à la diminution de la main d'œuvre pourrait

entraîner l'abandon de certaines parcelles et donc développer les phénomènes d'enrichissement, mais également avoir un impact sur les niveaux de productions globaux du territoire.

Cette situation peut également être vue comme une opportunité à l'installation, en particulier de personnes hors cadre familial, d'autant plus que la perception du métier d'agriculteur évolue positivement.

Les zones du Baraquevillois et du Naucellois connaissent une bonne dynamique rurale. Les axes routiers leur permettent accueillir de nouvelles populations. Cette dynamique peut représenter de nombreuses opportunités pour les agriculteurs :

- Elle peut offrir des possibilités d'emploi tant pour les conjoints d'exploitant que pour les exploitants souhaitant ou ayant besoin d'exercer une seconde activité
- Elle peut entraîner de nouveaux débouchés : nouveaux consommateurs, présence d'entreprises de transformation, débouchés touristiques, ...
- Elle offre un cadre de vie agréable, avec de nombreux services (artisans, commerces, services publics, loisirs, ...) aux agriculteurs et à leur famille
- Les axes routiers permettent une bonne desserte tant en amont (approvisionnement) qu'en aval (accès aux laiteries, abattoirs, transformateurs, ...)

Cette situation présente également plusieurs menaces dont il faut tenir compte afin de ne pas pénaliser le maintien et la reprise des exploitations :

- La concurrence vis-à-vis du foncier entre urbanisation et agriculture
- Des difficultés de cohabitation (plan d'épandage, nuisances olfactives et sonores, ...)

La réalisation de PLU ou de carte communale peut être un outil pour contrer ses menaces et permettre une bonne entente.

Plusieurs facteurs non liés au territoire ont été identifiés comme favorables à l'installation/transmission. Pour les acteurs de la zone, il est important que le futur installé et le cédant soit bien accompagné. Pour eux, la cessation/transmission doit être anticipée, préparée mais surtout consentie. Le manque de « volonté » du cédant ne peut pas se traduire par une installation réussie. L'évolution de l'image du métier, la lutte contre les clichés sont également des facteurs favorables. Enfin, les aides à l'installation sont un atout indiscutables.

CONCLUSION

Au travers de la dernière partie du questionnaire qui portait sur la thématique « *Quels avenir idéal imaginez-vous pour l'agriculture du territoire ?* », plusieurs lignes directrices sont ressorties :

« Maintenir des exploitations »

« Pouvoir vivre de son métier »

« Exploitations viables, vivables et transmissibles »

« Exploitation à taille humaine »

« Avoir des perspectives d'avenir »

« Milieu rural dynamique et multiple »

« Etre heureux dans son travail »

TABLE DES MATIERES

I. PRESENTATION DE L'ACTION	3
1. CONTEXTE	3
2. OBJECTIF POURSUIVI	3
3. LA ZONE D'ETUDE	3
4. LE COMITE DE PILOTAGE	4
5. DEMARCHE SUIVIE	5
II. DESCRIPTION GENERALE DU TERRITOIRE.....	7
1. LE MILIEU NATUREL.....	7
2. LA POPULATION DU TERRITOIRE.....	9
3. TRANCHE D'AGE DE LA POPULATION.....	11
4. LA POPULATION AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE	11
5. DYNAMIQUE DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE.....	11
III. ETAT DES LIEUX L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE	13
1. LES EXPLOITATIONS AGRICOLES	13
a. <i>Le nombre d'exploitation</i>	13
b. <i>La structure des exploitations</i>	15
c. <i>Les productions principales des exploitations.....</i>	17
d. <i>La diversité des productions au sein des exploitations.....</i>	17
e. <i>La forme juridique des exploitations</i>	19
f. <i>Le mode de faire valoir.....</i>	19
2. LES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE	21
a. <i>Le nombre de chefs d'exploitation.....</i>	21
b. <i>La part des femmes.....</i>	21
c. <i>Situation familiale des exploitants.....</i>	23
d. <i>La pluriactivité au sein des exploitations</i>	23
e. <i>L'âge des exploitants.....</i>	25
3. L'AVENIR DES EXPLOITATIONS	27
a. <i>Nombre d'exploitants de plus de 50 ans AVEC ou SANS Succession</i>	27
b. <i>Nombre d'exploitation AVEC ou SANS Succession</i>	27
c. <i>Projection dans 5 à 15 ans « si rien n'est fait »</i>	29
IV. LES DIFFERENTES COMPOSANTES DU TERRITOIRE.....	35
1. LES DYNAMIQUES AGRICOLE	35
a. <i>L'amont et l'aval</i>	35
b. <i>L'Etat d'esprit entre agriculteurs.....</i>	35
2. DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT SUR LE TERRITOIRE.....	36
3. DEVELOPPEMENT DU COMMERCE SUR LE TERRITOIRE	37
4. L'OFFRE DE SERVICES SUR LE TERRITOIRE	38
5. LES OFFRES DE LOISIRS ET DE TOURISME.....	39

V. ANALYSE DES DONNEES	41
1. MILIEU NATUREL	41
2. LE FONCIER ET LES AMENAGEMENTS DU MILIEU AGRICOLE	43
3. LES PRODUCTIONS DU TERRITORIE	45
4. DYNAMIQUE RURALE ET INTERACTION ENTRE AGRICULTEURS ET RURAUX	47
5. L'INSTALLATION / TRANSMISSION	50